

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 4.

Prix du numéro, 7 centimes. — Annonces, la ligne, 7 centimes.
Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 25 JANVIER 1877

PRIME À NOS ABONNÉS

A nos abonnés qui auront payé, d'ici au 1er mars prochain, leur abonnement jusqu'au 1er juillet prochain, nous offrons une prime magnifique. C'est une chromo-lithographie de 24 pouces par 15. Le sujet est tout-à-fait canadien et porte un cachet entièrement local. Ce tableau représente un club de marcheurs à la raquette : les *Tuques-Bleues* de Montréal. Ils viennent de faire une longue course et sont arrivés dans la soirée auprès d'une habitation, sur le revers de la montagne. On les voit dispersés par groupes, les uns assis sur des morceaux de bois empilés, la plupart encore debout, les pieds chaussés de la raquette. Plusieurs sont assis près d'un feu allumé en plein air ; les reflets du brâsier produisent une traînée lumineuse qui illumine la figure d'une partie des marcheurs. Dans le fond du tableau se trouve la montagne couverte de neiges. L'ensemble est d'un effet saisissant.

Nous croyons que nos abonnés se hâteront de se prévaloir de l'offre que nous leur faisons, et se procureront cette lithographie en payant six mois de leur abonnement à l'avance.

SOMMAIRE

Un discours. — Napoléon III et Antonelli. — Nos gravures : La Roumanie ; La nouvelle flèche de la cathédrale de Rouen ; La chanson du vieux marin ; Les membres de la Conférence européenne. — Une découverte importante. — Coutumes anglaises de Noël, par J. M. Lemoine. — Lettres parisiennes : une noce, par Th. B. de la Guierche. — L'Acadie, par R. de Senneky. — Saint-Hyacinthe. — Poésie : les Enfants, par W. Chapman. — Histoire de Grand Monde, par Victor Cherbuliez (suite). — Les sensations d'un guillotiné. — Une voix d'Orient. — Bulletin des dernières nouvelles. — Nouvelles diverses. — Les échecs (fin des règles). — Le jeu de Dames.

GRAVURES : La cathédrale de Rouen, avec sa flèche récemment achevée ; Les membres de la Conférence européenne ; Types et uniformes de la Roumanie ; Le premier pas ; La chanson du vieux marin — illustrée par Gustave Doré.

UN DISCOURS

Nous donnons plus loin une traduction du charmant discours prononcé dernièrement au *National Club* de Toronto, par Lord Dufferin. C'est un morceau de haut goût et un vrai modèle du genre, comme tout ce qui vient de l'intelligence de notre Gouverneur-Général.

Jusqu'à ce jour, lord Dufferin nous avait permis de sonder la profondeur de son intelligence ; ses discours avaient presque toujours une portée philosophique. On aurait pu croire que son talent, très-souple, très-varié, dédaignait les sujets plus modestes et plus agréables. Mais lord Dufferin s'est révélé à nous comme maître dans l'art de discourir d'une façon plaisante, entre la poire et le fromage. On sait qu'il entre dans l'usage anglais, et maintenant dans ceux de notre pays, de couronner tout dîner par des discours plus ou moins réussis, comme si l'éloquence devait couler avec le vin et jaillir du fond d'un verre. Lord Dufferin nous a donné un vrai modèle d'*after-dinner speech*. La bonne plaisanterie y donne la main aux idées justes ; la forme soignée sert de cadre à des aperçus pleins de finesse et d'esprit.

Lord Dufferin donne un grand exemple à ceux qui prennent la parole en public. Tandis que des individus s'abandonnent à

toutes les audaces et les élans de prétendues improvisations, notre Gouverneur, ayant conscience des grandes difficultés du métier de la parole, n'ouvre jamais la bouche sans être préparé à soutenir sa réputation et à instruire ses auditeurs.

Dans son discours au *National Club*, lord Dufferin a fini ce que nous pourrions appeler son cours de droit constitutionnel. Depuis qu'il est parmi nous, il s'est plu, en différentes occasions, à expliquer, à commenter notre constitution, à en vanter les avantages en la comparant avec celle des autres pays. Personne mieux que lui n'a accompli cette tâche avec plus de clarté et de sens philosophique. C'est le plus grand vulgarisateur d'idées abstraites que nous connaissons. Il a un art esquis de mettre à la portée de tous ces sujets difficiles à comprendre, et que tant d'écrivains entourent de nuages en voulant les expliquer. A Toronto, lord Dufferin, en parlant de la position de gouverneur-général, a complété son cours.

Nous est avis que les discours réunis de lord Dufferin à Halifax, à Toronto en 1874, à Toronto en 1877, à Chicago, forment les meilleurs commentaires que nous ayons sur notre constitution.

Messieurs,

Je vous assure que c'est avec les sentiments de la plus profonde gratitude que je me lève pour reconnaître la manière cordiale avec laquelle vous avez bien voulu boire à ma santé. Des témoignages comme ceux que vous venez d'offrir de votre confiance et de vos bonnes dispositions à mon égard, constituent le meilleur encouragement pour qui se trouve dans la situation que j'occupe, car ils me donnent l'assurance que je n'ai pas failli, en ce qui forme l'un des plus chers et des plus pressants desirs de mon cœur : mériter et obtenir le bon vouloir et l'attachement de ceux que j'ai été chargé de servir par ma Souveraineté. (Appl.)

Empêché tel que l'est nécessairement le représentant de la Couronne, par l'essence même de ses attributions, de se mêler activement au mouvement politique, et de marquer la plus légère apparence de prédilection pour l'un ou l'autre des partis, ses fonctions étant d'un caractère plutôt négatif que positif, et la routine de ses devoirs ordinaires manquant d'un vif intérêt, il ne lui reste naturellement que très peu de points où il puisse venir en contact intime avec ceux dont les intérêts, le bien-être et la prospérité sont néanmoins le but vers lequel il dirige tous ses moyens et son énergie. (Écoutez ! écoutez !)

Dans ces circonstances, son plaisir et son orgueil sont d'autant plus grands lorsqu'il voit que ses efforts obscurs pour remplir son devoir et faire le bien du pays auquel il est attaché, ont attiré l'attention ou les éloges de ceux dont il a l'ambition de gagner et de conserver l'estime. Ses principaux travaux consistent plutôt à prévenir le mal qu'à accomplir un bien substantiel ; et même pour ce qui est de ses discours publics, qui, plus que toute autre chose, jettent un peu de lumière sur son individualité dans l'ombre, ainsi que je l'ai observé l'autre jour au Conseil-de-Ville, la meilleure partie de ces discours, pour adopter un privilège de mon pays, est ce qu'on passe sous silence. (Rires.) De fait, le chef de l'Etat, sous un régime constitutionnel, est le dépositaire de ce qui est un pouvoir latent, quoiqu'il soit indubitablement de grande importance—pouvoir auquel il n'est jamais permis de devenir actif, sous les auspices d'une sage direction parlementaire, et ses fonctions ordinaires sont fort analogues à celles de l'humble fonctionnaire qu'on voit surveiller l'opération de quelque masse compliquée de mécanismes que la vapeur met en mouvement. (Rires.) Cet homme marche portant à la main un petit vaisseau qui contient un peu d'huile (rires), et il en verse une goutte ici, une goutte là, suivant le besoin, et toute sa vigilance n'a pas pour but plus élevé que de préserver les rouages de l'introduction de déchets de mouture (*dust grits*), (rires), ou autres corps étrangers.

Mais, messieurs, qu'est-ce que je disais là ? Voyez comme il est facile, pour qui est sans dé-

fiance, de laisser échapper une expression ambiguë (rires), une expression qui, je n'ai pas besoin de vous l'assurer, est entièrement innocente de toute signification politique (rires). Mais je dois dire que loin d'avoir sujet de me plaindre que mes humbles efforts, tels qu'ils sont, n'aient pas été justement appréciés, je ne suis seulement que trop sensible à vos bontés, et les généreuses dispositions du peuple du Canada à prendre l'intention pour le fait, a produit pour moi une somme de bonne volonté et d'approbation bien au-delà de mes mérites ; la démonstration actuelle et les choses agréables qui viennent d'être dites, l'attestent pleinement. (Appl.) Il serait incapable de tout sentiment de reconnaissance, celui dans le cœur duquel de telles marques de confiance n'exciteraient pas un désir encore plus ardent de faire son devoir, et d'employer toutes ses forces au service de ceux qui sont si disposés à pardonner ses erreurs et à récompenser ses efforts. (Appl.) Et, messieurs, ici il doit m'être permis de dire que je ne considère pas comme une petite partie de ma bonne fortune, le fait que mon passage au Canada ait lieu au moment où ce pays est probablement à faire, vers l'établissement de son prestige, de sa stabilité et de son importance, un des plus grands pas qui aient jusqu'ici été mentionnés dans son histoire. (Appl.)

L'observateur même étranger n'a pu manquer de remarquer avec quelle assurance le Canada affirme graduellement sa position comme l'une des sociétés les plus importantes du monde civilisé. (Appl.) Cette circonstance a eu un effet très-sensible sur l'opinion publique tant en Angleterre qu'aux Etats-Unis. Malgré cette préoccupation pour leurs propres affaires qui est naturelle à toutes les nations, le Canada, en plusieurs occasions, n'a pas seulement attiré les sympathies, mais a forcé l'admiration et l'attention des hommes sérieux des deux pays. Ses systèmes scolaires, son organisation fédérale, ses institutions municipales, ses règlements maritimes ont été souvent cités dans les dernières années par des hommes d'Etat anglais d'autorité et de distinction comme dignes d'imitation et d'exemple. (Appl.) Quant aux Etats-Unis, bien qu'ils puissent être trop fiers pour l'avouer, il n'y a pas un citoyen de la République voisine qui n'envie le fonctionnement aisé et harmonieux de nos institutions bien équilibrées et heureusement ordonnées. (Appl.)

Je suis très-certain d'une chose, c'est qu'il n'est point un citoyen américain, de l'Atlantique au Pacifique, qui ne serait pas content à l'heure actuelle de donner la moitié de sa fortune, et peut-être beaucoup plus, pour avoir cette chose utile et si commode, un Gouverneur-Général. (Rires). Vraiment, l'acquisition par les Etats-Unis d'un personnage aussi précieux paraît depuis quelque temps être d'une nécessité tellement de premier ordre—elle serait un si excellent moyen de résoudre leurs difficultés intérieures, et de remédier aux défauts de leur machine gouvernementale, que j'ai été extrêmement inquiet (rires)—pour passer aussi près de la frontière qu'il m'a fallu le faire en venant ici. Personne ne sait ce qui peut arriver dans le cas d'un peuple sous l'influence d'une telle tentation. Des enlèvements ont eu quelquefois pour cause l'amour aussi bien que la haine. De fait, les paisibles cérémonies d'un mariage moderne ne sont que la faible reproduction du procédé bien plus vif de la capture—(rires)—par lequel on obtenait une épouse en des temps primitifs.

Qui sait combien de millions d'adhérents M. M. Tilden et Hayes peuvent placer en ligne de bataille, et quelle agonie ces soldats endureraient sous l'effet de la crise politique actuelle ? (Rires). Un gouverneur-général anglais ! quelle manière de trancher le nœud gordien ! (Rires prolongés). Et si près ! la rivière seule à traverser. Une canonnière, une garde de sergent, et la chose est faite. (Rires prolongés). Une personne dégagée de tous les intérêts de partis et des passions politiques (écoutez ! écoutez !) qui ne puisse jamais devenir plus forte que le parlement du peuple ou diviser le vote national. (Appl.) Un représentant de tout ce qui est auguste et stable dans le gouvernement, l'histoire et les traditions du pays ; incapable d'esprit de parti et élevé bien au-dessus de l'atmosphère de la faction ; sans adhérents à récompenser ni ennemis à chasser des bureaux publics ; docile aux suggestions de ses ministres et donnant au peuple la conviction qu'il saura renvoyer une administration ou dissoudre un parlement lorsqu'ils auront trahi sa confiance. (Appl.) Voilà ce que nous avons et ce qui manque aux Etats-Unis.

Vraiment, messieurs, je crois que je ferais mieux de me rapprocher du pôle Nord (rires pro-

longés), car je suis convaincu que vous me croirez, si je vous dis, qu'après avoir constaté, pendant plusieurs années, combien est bonne et affable la population du Canada (appl.), qu'après avoir eu l'occasion d'affirmer combien est grand l'honneur de se trouver attaché à un pays si plein d'avenir (appl. redoublés), je ne consentirai jamais, ni par la force ni par la victoire, à prendre place, ne fût-ce que pour un instant, sur le fauteuil présidentiel des Etats-Unis (applaudissements.)

J'ai un attachement si profond pour le Canada, que la dignité de Pacha de la Bulgarie ne me tenterait pas (rires), lors même qu'on m'offrirait un palais monté à la mode d'Orient (rires), et que lady Dufferin me donnerait son consentement, ce qui est douteux (rires prolongés).

En terminant, je propose la santé du club national et de son président.

NAPOLÉON III ET ANTONELLI

On sait quelle lutte terrible ces deux hommes se sont livrée pendant les quinze dernières années de l'empire. Dans tous ses projets contre la papauté, Napoléon a toujours trouvé sur son chemin le cardinal Antonelli, déjouant ses ruses, démasquant ses projets et bravant les colères de celui qui fut un temps si puissant. C'étaient des adversaires de longue date. Dès 1830, Napoléon avait trouvé Antonelli sur son chemin. Il venait d'être nommé délégué à Macerata, dit un des biographes d'Antonelli, quand les deux fils de la reine Hortense, dont le plus jeune, mais le premier par l'ascendant qu'il exerçait sur son aîné, devait être un jour Napoléon III, s'étant mis à la tête de bandes révolutionnaires, marchèrent sur Civita-Castellana. Cette ville prise, Rome était aux deux aventuriers : ils y comptaient du moins. Mais ils avaient compté sans la vigilance et sans l'énergie du jeune délégué. La criminelle entreprise finit honteusement. L'aîné des deux princes Bonaparte était bientôt emporté par je ne sais quelle maladie, et le second se réservait à d'autres aventures.

Dieu venait de mettre pour la première fois en face l'un de l'autre deux hommes qui devaient tenir le monde attentif à leur lutte de vingt années, Antonelli et Napoléon III. Comme deux athlètes avant d'engager l'action, se mesurant du regard, les deux adversaires venaient de se connaître dans cette affaire d'un instant. Le futur Napoléon III était déjà ce qu'il devait être toujours, un aventurier doublé d'un rêveur, une âme sans foi, un cœur sans amour et sans principes et un esprit plein de chimères. Il avait adressé à Grégoire XVI une lettre où il le sommait de renoncer à la souveraineté temporelle pour devenir plus libre de vaquer tout entier aux soins du gouvernement des âmes. Cette lettre, que Napoléon III devait refaire tant de fois pour Pie IX, Grégoire XVI n'y avait pas répondu. Première blessure à une vanité qui devait recevoir bien d'autres blessures pareilles. Mais ce n'était pas tout. Précédemment, Louis Bonaparte (comme on l'appelait alors) avait dû quitter Rome après avoir, au jour de la réunion du Conclave, couvert son cheval d'un cabraque tricolore. Antonelli devait un jour retrouver le même homme avec ses trois couleurs et leur signification, et ses conseils de sagesse offerts et plus volontiers imposés au vicaire de Jésus-Christ. Napoléon III devait retrouver Antonelli toujours vigilant, toujours pénétrant, toujours triomphant, j'ose le dire après sa

mort au Vatican changé en prison, toujours triomphant de toutes les ruses et de tous les complots. Napoléon III n'a pas plus réussi en 1849 et dans les vingt années suivantes, à surprendre ou à lasser le secrétaire d'Etat de Pie IX qu'en 1832 le délégué de Grégoire XVI.

Louis-Bonaparte, par cette folle et criminelle entreprise où il venait d'échouer contre la prudence et la vigueur d'Antonelli, avait lui-même mis Antonelli en évidence. Le délégué de Macerata était appelé à Rome comme secrétaire-général du ministère de l'intérieur. Louis-Bonaparte avait fait cela. Dieu se joue ainsi des hommes qui ne se confient qu'en leur propre habileté. Plus tard, Antonelli passa du ministère de l'intérieur à celui des finances en qualité de grand trésorier ou de ministre. Il achevait de tout apprendre avant de tout diriger.

Nous ne suivrons pas les deux adversaires dans la lutte; nous nous contenterons d'en rappeler un des derniers incidents, toujours d'après le même auteur.

Je n'ai pas à raconter, c'est l'affaire de l'histoire, toutes les péripéties de ce drame entre Napoléon III et Antonelli, ou plutôt entre la révolution et Antonelli, car la révolution, quand la mort lui brise un instrument entre les mains, en trouve aussitôt un autre et ne s'arrête pas un seul instant. Elle ne s'arrête jamais de forger des entraves à cette liberté de l'Eglise dont saint Anselme a dit que Dieu l'aime par-dessus toutes les autres choses de ce monde. C'est contre la liberté de l'Eglise que travaillait Napoléon III quand il arrachait à Pie IX ses Etats par lambeaux. Il voulait, en faisant le Chef de l'Eglise sujet d'un prince, assujettir l'Eglise avec son Chef. C'est encore contre la liberté de l'Eglise qu'il travaillait quand il prétendait fixer lui-même le programme des délibérations du Concile du Vatican, lui permettre de régler certaines matières, lui interdire certaines autres, lui interdire surtout la définition dogmatique de l'Infaillibilité pontificale. Antonelli défendit la liberté de l'Eglise sur ce terrain comme il l'avait défendue sur l'autre, avec son inaltérable douceur et son intrépidité toujours prête. Napoléon III menaça de retirer nos derniers soldats restés à Civita-Vecchia, c'est-à-dire, dans la situation qu'il avait faite à Pie IX, de culbuter en plein Concile le trône pontifical. Antonelli ne parut même pas prendre garde à la menace, le Concile poursuivit ses travaux, il donna au monde qui l'attendait la définition dogmatique de l'Infaillibilité pontificale et se sépara. C'était l'heure marquée par Dieu, car aussitôt s'accomplit la prédiction que la foi avait inspirée six mois auparavant à M. Louis Veuillot, et la menace de Napoléon III reçut son châtiement: "Si M. Daru retirait le factionnaire français qui veille à la porte du Concile, beaucoup d'autres factionnaires qui veillent en France à d'autres portes seraient également relevés (1)." Le 4 septembre 1870, les factionnaires qui gardaient les portes des Tuileries étaient relevés, et le palais où la révolution avait, en 1853, fait entrer Napoléon III était au pouvoir de la populace.

NOS GRAVURES

La Roumanie

A demi perdu au milieu des grandes nations slaves qui se disputent l'Orient de l'Europe, se trouve un petit peuple qui a relevé orgueilleusement le nom des conquérants de l'ancien monde. Ce peuple était resté presque inconnu jusqu'à nos jours, et il a fallu les graves événements qui ont précédé la guerre de Crimée pour faire apprécier son importance et apprendre à l'Europe que, par la langue et l'origine, les Roumains sont aussi latins que les Espagnols et les Français.

C'est un phénomène vraiment étrange et qui témoigne d'une singulière ténacité et d'un peu de retard, qu'il ait pu mainte-

nir ses traditions, sa langue, sa nationalité au milieu des chocs violents qui n'ont pas manqué de se produire sur son territoire entre les ravageurs de toute race.

Depuis la retraite des armées romaines, tant de bandes détachées du gros des envahisseurs goths, avars, hunns et petché-nègues, tant d'opresseurs slaves, bulgares et turcs ont successivement opprimé les paisibles cultivateurs du pays, que leur disparition, comme race distincte, aurait pu sembler inévitable. Mais en dépit des inondations et des remous de peuples qui ont, à diverses époques, recouvert la population des Daces latinisés, ceux-ci, grâce sans doute à la culture plus haute qu'ils tenaient de leurs ancêtres et qu'ils gardaient à l'état latent, ont toujours fini par émerger du déluge dans lequel on les croyait engloutis. Les voici maintenant qui, dégagés de tout élément étranger, se présentent au milieu des autres peuples et réclament leur place, comme nation indépendante! Ils justifient amplement leur vieux proverbe: *Romani non pere!* "Le Roumain ne périra pas!"

En général, les Roumains de la plaine, et parmi eux principalement les Valaques, ont de beaux visages bruns, les yeux pleins d'expression, une bouche finement dessinée montrant dans le rire deux rangées de dents d'une éclatante blancheur; ils se distinguent par la petitesse de leurs pieds et de leurs mains et par la finesse de leurs attaches. Ils aiment à laisser croître leur chevelure, et l'on raconte que nombre de jeunes hommes se font réfractaires au service de l'armée uniquement pour sauver les belles boucles flottant sur leurs épaules. Adroits de leur corps, lestes, gracieux dans tous leurs mouvements, ils sont, en outre, infatigables à la marche et supportent sans se plaindre les plus dures fatigues. Ils portent leur costume avec une aisance admirable, et même le berger valaque, avec sa haute *cachoula* ou bonnet de poil de mouton, la large ceinture de cuir qui lui sert de poche, la peau de mouton jetée sur une épaule, et ses caleçons qui rappellent la braie des Daces sculptés sur la colonne de Trajan, impose par la noblesse de son attitude.

Les femmes de la Roumanie sont la grâce même. Soit qu'elles observent encore les anciennes modes nationales et portent la chemisette brodée, la veste flottante, le grand tablier multicolore où dominent le rouge et le bleu, la résille d'or et de sequins sur les cheveux, soit qu'elles aient adopté la toilette moderne, elles charment toujours par leur élégance et leur goût. A ses avantages extérieurs, la Roumaine ajoute une intelligence rapide, une gaieté communicative, un esprit de répartie qui en font la Parisienne de l'Orient.

La nouvelle flèche de la cathédrale de Rouen

Quand on débouche sur la place Notre-Dame, à Rouen, on est étonné et ravi à l'aspect de la cathédrale. Bien que sa façade, composée de parties disparates, soit chargée d'ornements sur certains points et quelque peu mutilée par le temps et par les hommes, son ensemble n'en est pas moins saisissant et grandiose.

Malheureusement, par suite d'un incendie qui, en 1822, détruisit la flèche en bois, construite par Robert Becquet au XVI^e siècle, cette belle église métropolitaine était restée inachevée. Les travaux de reconstruction de ce couronnement indispensable avaient été commencés, il y a un demi-siècle, sur les plans d'Alavoine; mais, depuis de longues années, les travaux étaient arrêtés, et il était à désirer que l'on terminât l'aiguille et les pignons.

La flèche vient d'être enfin munie de sa lanterne qui, pendant vingt ans, était restée montée et ajustée dans une des cours de l'archevêché.

Cette flèche est actuellement la plus haute qui existe. Elle a 150 mètres et dépasse en hauteur la tour de la cathédrale de Strasbourg (145 mètres), et les pyramides d'Egypte (146 mètres). Elle est entièrement coulée en fonte de fer.

Les travaux ont été exécutés sous la

direction de M. Berthélemy, architecte diocésain.

Il ne reste plus maintenant pour parfaire l'œuvre majestueuse d'Alavoine qu'à édifier les clochetons qui doivent trouver leur place aux quatre angles de base de la flèche. Le projet n'en est pas encore adopté, les modèles pour la fonte n'ayant pas été exécutés du temps d'Alavoine.

L'ensemble de cette flèche gigantesque se compose de plus de 2,500 pièces, pesant environ six cent mille kilogrammes.

La chanson du vieux marin

Le magnifique poème de Samuel Coleridge, traduit de l'anglais par M. Auguste Barbier, de l'Académie française, a acquis une importance extraordinaire par les gravures que Gustave Doré a ajoutées au texte et qui en font un volume de rare intérêt. Le sujet de ce poème convient tout particulièrement au génie du grand artiste français. C'est pour donner une idée de ce grand œuvre que nous publions aujourd'hui la gravure qui porte ce titre.

Les membres de la conférence européenne

C'est de ce groupe d'hommes d'Etat que dépend la paix de l'Europe en ce moment. Nous avons déjà publié des biographies de la plupart d'entre eux. On remarquera que, tandis que la Russie, l'Autriche, l'Italie et l'Allemagne n'y sont représentées que par leurs ambassadeurs à Constantinople, l'Angleterre et la France y ont des commissaires spéciaux. Le nombre des membres de la conférence est de neuf, présidés par Savfet-Pacha, un rusé diplomate.

UNE DÉCOUVERTE IMPORTANTE

Depuis longtemps, il est impossible à l'Europe de trouver chez elle toute la viande nécessaire à sa consommation. Elle s'est adressée à l'Amérique pour combler le déficit. Le nouveau-monde lui en a envoyé d'immenses quantités, mais pas assez pour répondre aux demandes. On aura une idée de ce que l'Amérique est appelée à fournir, lorsque nous aurons dit que, pendant les cinq derniers mois, il a été importé en Angleterre de la viande pour une valeur d'un demi-million.

En France, la même question a occupé les économistes et les savants. Ils ont jeté les yeux sur l'Amérique du Sud, où se perd chaque année plus de viande qu'on peut en consommer. Mais comment la transporter, à moins de la saler et de lui ôter ainsi tout sa valeur, le pays si chauds? C'est le problème que M. Charles Tellier a résolu. Sa découverte devra lui valoir les bénédictions des classes pauvres, s'il est vrai que, grâce à sa découverte, elles pourront se procurer de la viande fraîche à 40 centimes la livre. C'est au moyen du froid produit artificiellement que M. Tellier conserve la viande fraîche indéfiniment.

La machine Carré employait à cet effet le gaz ammoniac. M. Letellier a préféré le chlorure de méthylène, qui a sur l'autre quelques avantages pratiques.

Son procédé consiste en l'emploi d'une substance liquide servant d'intermédiaire, c'est-à-dire se refroidissant dans une machine, et allant au loin porter ce froid dans des appareils qui n'ont plus besoin de cette construction solide et de cette fermeture hermétique qu'il faut opposer à la pression d'un gaz.

Le liquide choisi est une dissolution aqueuse de chlorure de calcium, substance d'un prix minime, et incapable de se congeler aux températures obtenues par la machine: une pompe, mue par celle-ci, envoie circuler autour des corps qu'on veut refroidir une quantité de ce liquide refroidi, qui peut être aussi considérable que l'on veut.

Il a construit un steamer d'après ce principe et il l'a appelé *Frigorifique*.

Dans ce steamer, le chlorure de calcium est envoyé circuler entre les doubles parois de vastes chambres occupant une grande partie de la coque du navire, et isolée de la membrane extérieure par un espace rempli de corps mauvais conducteurs.

La température s'y maintient aux environs de zéro, même sous les tropiques, par la seule

dépense d'une très-faible fraction de la force motrice du navire.

Les viandes toutes dépecées y sont rangées comme dans une boucherie; on peut entrer, les manier, les prendre au fur et à mesure des besoins. Elles se conservent absolument intactes, et sont aussi fraîches au bout de plusieurs mois qu'au premier jour.

Elles ne sont pas gelées: la température de l'enceinte, en effet, n'est jamais descendue au-dessous de zéro: elle reste de un ou de deux degrés au-dessus. La texture de la viande n'est donc pas changée: elle se conserve comme dans nos maisons, par le froid de l'hiver, mais incomparablement mieux, à cause de la constance et de l'invariabilité de ce froid.

Il est aujourd'hui prouvé, en effet, depuis les beaux travaux de M. Pasteur, que toute décomposition organique par fermentation ou putréfaction exige la production préalable d'un être vivant, de la classe de ces infimes microscopiques qui ne sont ni animaux ni végétaux, mais qui sont néanmoins organisés, quelque simple que soit la structure de leurs organes, et par conséquent, ont absolument besoin de chaleur pour accomplir leurs évolutions vitales. Le froid arrêtant toute évolution vitale, arrête toute fermentation ou putréfaction. Les chambres frigorifiques de M. Tellier sont simplement un perfectionnement économique du procédé à la glace qu'on emploie dans les marchés et chez les restaurants pour conserver le poisson frais.

Une première expérience en grand a parfaitement réussi; le *Frigorifique*, dont le télégraphe a signalé le départ récent de Rouen, après une bénédiction solennelle qui lui avait été donnée par Son Eminence le cardinal-archevêque, est arrivé, après un heureux voyage, à Fernambouc, au Brésil, puis à Montevideo, le 20 décembre, dans les meilleures conditions.

Il a été un peu plus de trois mois en route. Pendant les deux premières semaines, il a été rudement secoué par les grosses mers d'équinoxes, et bientôt obligé de s'arrêter à Lisbonne.

Pendant tout le temps de cette relâche forcée, la population intelligente du pays, (agriculteurs, économistes, banquiers, hygiénistes, diplomates) s'est empressée de visiter le navire dans tous ses détails; le gouvernement s'est associé à ce mouvement bienveillant d'opinion, et le roi Don Luiz a remis au chef de l'expédition, M. Ch. Tellier, la croix de Sant-Yago, réservée d'ordinaire aux découvertes et aux conquêtes de la science.

Depuis le départ de Rouen et pendant le séjour à Lisbonne, l'état-major et l'équipage (en tout 51 personnes) se sont nourris aux dépens de la viande conservée par le froid, 7 bœufs et 15 moutons qui avaient été embarqués à ce moment.

Du premier jour au dernier, les viandes ont été utilisées quelque temps après leur sortie des magasins frigorifiques, et constamment elles se sont trouvées de bonne qualité, conservant toutes les conditions d'apparence extérieure, d'odeur, de goût, de succulence, de fermeté.

Le gigot et le filet qui ont été servis sur la table de notre très-distingué chargé d'affaires en Portugal, dit un journal français auquel nous empruntons une partie de ces détails, M. le baron de Meynard, ont été trouvés excellents par toutes les personnes compétentes invitées pour la circonstance.

La courte dépêche envoyée à l'Académie nous apprend qu'il en a été de même au Brésil, et que l'expérience a par conséquent parfaitement réussi. On sera à même d'en juger, d'ici à deux ou trois mois, quand le navire reviendra de la Plata chargé de viande de ce pays.

Nous avons commencé à exporter de la viande en Angleterre, mais il est à craindre que le Brésil nous fasse une rude concurrence. La viande s'y vend 3 sous la livre, et on estime qu'elle ne coûtera que huit sous à Paris. Or, c'est mieux que nous payons à Montréal. Mais pourquoi parler d'exportation pour le Bas-Canada? Il ne faut pas oublier qu'à Montréal, nous sommes obligés de compter sur Ontario pour notre approvisionnement de viande. C'est un sujet anormal sur lequel nous reviendrons.

On lit dans le *Moniteur Acadien*:

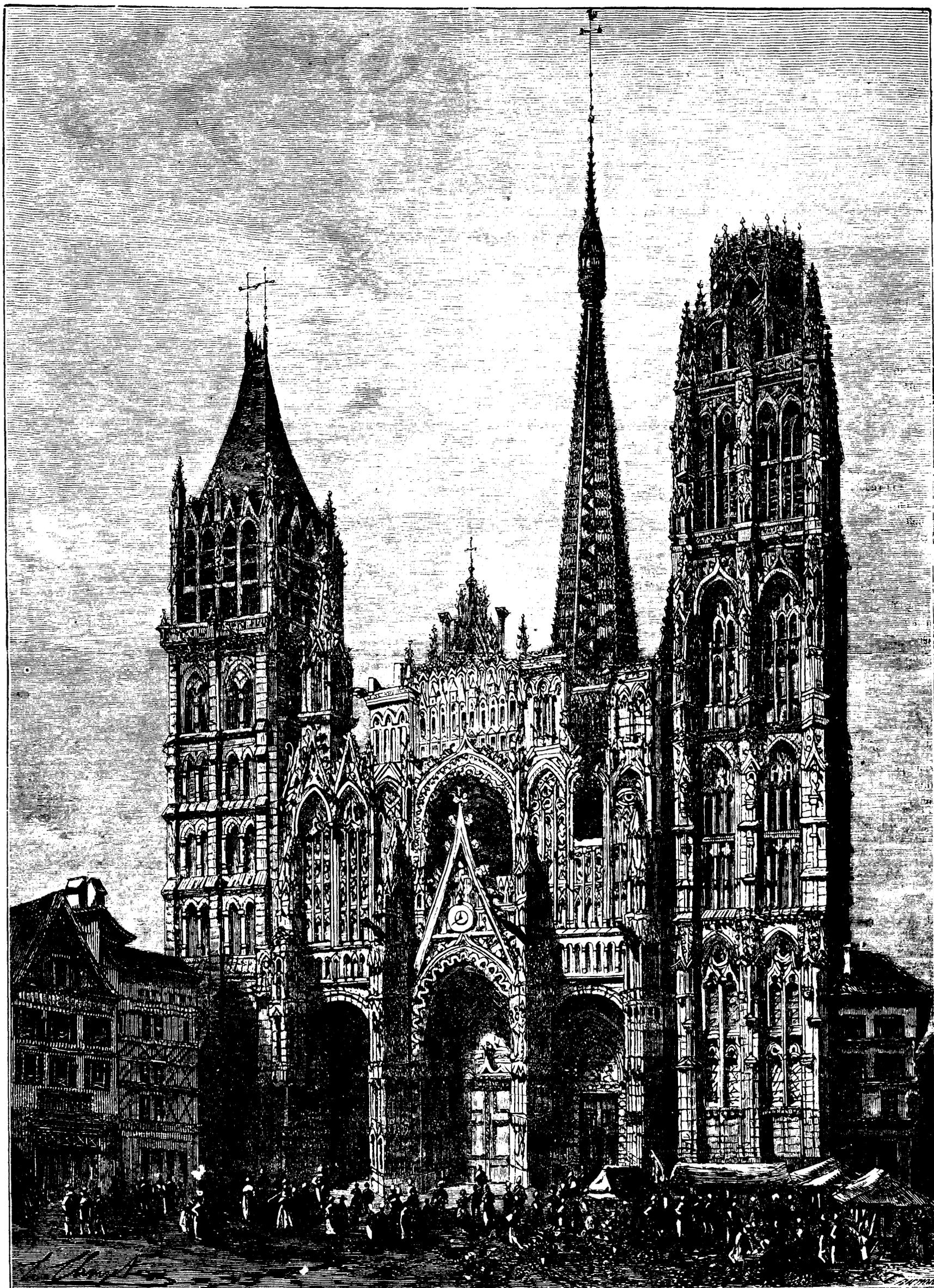
"Tout s'annonce bien dans Kent pour l'année courante. Les commerçants de bois se préparent à faire de grandes opérations; M. Gilbert A. Girouard, de Bouctouche, qui a fait l'acquisition du moulin à vapeur de M. M. Debever, a plus de 40,000 billots sous contrat, et il se propose d'en porter le nombre à 70,000.

"D'autre part, plusieurs navires seront construits dans le cours de l'été; M. O'Leary, M. P. P., doit en mettre un de 900 tonneaux sur les chantiers à son retour d'Angleterre, où il est allé dernièrement dans l'intérêt de son commerce et de ses entreprises. M. G. McLeod, M. P., se propose également à un gros commerce de bois, et à construire plusieurs bâtiments.

"Il y a aussi la pêche du homard pour laquelle plusieurs grands établissements font des préparatifs considérables. Cette industrie, à elle seule, représente une valeur de plus de cent mille piastres dans le comté de Kent.

"Comme on le voit, la perspective est loin d'être mauvaise pour les habitants de Kent, et il y a tout lieu d'anticiper une saison rémunérative pour 1877."

(1) *Le Courrier de France*, 4 mars 1870, au journal *L'Opinion*.



LA CATHÉDRALE DE ROUEN, AVEC SA FLÈCHE RÉCEMMENT ACHÉVÉE

LES ENFANTS

TRADUIT DE LONGFELLOW

Accourez, beaux enfants, bandits aux lèvres roses,
Car le bruit charmant de vos yeux
A chassé de mon cœur toutes les tristes choses
Qui rendaient mon front nuageux.

Vous vous penchez au bord des fenêtres ouvertes,
Cachés derrière les rideaux,
Pour écouter le chant des hirondelles vertes
Et le gazouillis des ruisseaux.

Vous avez dans vos cœurs où la gaité bouillonne
Des oiseaux avec des rayons ;
Mais, hélas ! dans le mien souffle le vent d'automne
Emportant mes illusions.

O mes petits amis, que serait doux le monde
Sans les enfants dans les berceaux ?
Il deviendrait semblable à la forêt profonde
Sans feuillages et sans oiseaux.

Accourez donc, venez chanter à mon oreille
Ce que les oiseaux et les vents
Modulent, au printemps, au bosquet qui s'éveille,
Sous les frais ombrages mouvants.

Car, que sont nos profets, que valent nos ivresses
Et tous nos précieux bonheurs,
Quand nous les comparons avec vos cent caresses,
Avec vos regards si mutins !

Où, vous valez bien mieux que toutes les ballades,
Que tous les traités du savant ;
Auprès de vous, enfants, tous nos écrits sont fades,
Car chacun de vous est un poème vivant.

W. CHAPMAN.

Gilbertville, Beauce.

HISTOIRE

DE

GRAND MONDE

SECONDE PARTIE

IV

Son aventure avec M. de Boisgenêt et l'avertissement très-préemptoire qu'elle avait reçu de M. Raymond Ferray avaient été pour miss Rovel une bonne leçon. Elle s'observa, prit l'habitude de réfléchir un peu, et pendant quelque temps sa conduite comme son langage furent irréprochables. Un jour pourtant elle faillit s'oublier. Pamela, qu'on avait chassée, à cause de plusieurs incartades, reparut tout à coup à l'Ermitage. La négresse avait l'effronterie de ces êtres inconscients qui ne savent pas ce qu'ils font et encore moins ce qu'ils ont fait ; elle espéra trouver grâce et qu'on la rétablirait dans ses fonctions de camériste. Raymond la confondit d'étonnement et la pria de déguerpir au plus vite. Elle alléguait que lady Rovel lui avait confié la garde de sa fille, qu'il était de son devoir de ne la point quitter. Meg, qui peut-être avait quelques remords à son endroit, hasarda de plaider sa cause, et le fit avec quelque vivacité.

« Fort bien, miss Rovel, lui dit Raymond d'un air glacé ; cette fille ne restera pas ici une minute de plus, mais libre à vous de l'accompagner. »

Ce mot suffit pour la réduire au silence. L'idée de quitter l'Ermitage lui faisait froid au cœur. Elle eût pris difficilement son parti de se séparer de Mlle Ferray, peut-être lui en eût-il coûté davantage de ne plus voir Raymond. Ce pédant, en qui elle avait cru découvrir un paladin, avait jeté sur elle un charme ; malgré ses ruses, ses froideurs, ses dédains, il avait pour sa jeune imagination un attrait mystérieux. Elle l'étudiait en secret comme on scrute un problème intéressant. Quand elle n'avait rien de mieux à faire, elle se disait : « Quel homme est-ce donc ? »

Un jour de novembre, après le déjeuner, Raymond s'était enfermé dans la bibliothèque avec sa sœur. Il venait de terminer la traduction du I^{er} livre du *De rerum natura*, et il en récitait à Mlle Ferray, son auditeur naturel, quelques passages, notamment le réquisitoire passionné de Lucrèce contre la passion, son éloquente peinture des amertumes que recèle l'amour, des remords et des chagrins qui l'accompagnent, de l'incurable défiance de l'amant qui croit lire dans un regard distrait les rêveries d'une âme infidèle ou partagée, et surprend sur des lèvres trompeuses les traces d'un sourire qui n'était pas pour lui.

Emporté par le torrent de son discours, Raymond ne s'aperçut pas que miss Rovel s'était glissée clandestinement dans le tambour vitré de la bibliothèque, où, retenant son souffle, elle ne perdait pas un mot. Quand il eut fini, passant sa tête entre les deux pans de la portière, elle s'écria étourdiment :

« M. Ferray, quel est donc ce Lucrèce qui aime si peu les femmes ? »

— Miss Rovel, répondit Raymond, c'est une sottise que la petite fille qui se mêle d'écouter ce qu'on ne l'a point dit d'entendre et de dire son avis à tort ou à travers sans qu'on lui demande.

A ces mots, ayant remis son manuscrit dans sa poche, il se retira brusquement.

Meg ne se formalisa point de cette algarade, elle sentait son tort ; aussi écouta-t-elle d'un air contrit le sermon de Mlle Ferray, qui lui remontra qu'elle avait manqué une bien bonne occasion de se taire.

« C'est la faute de ce Lucrèce, répondit Meg, et de ses impertinences, qui m'avaient révoltée. C'est drôle, j'avais toujours cru que ce Lucrèce était une femme. »

— Ma chère belle, répliqua Mlle Ferray, il n'est pas permis de confondre un grand poète romain avec la femme de Collatin. . . .

— Qui eut une aventure assez singulière, qu'elle prit au grand tragique, interrompit Meg ; mais cela ne m'importe guère. Je voudrais savoir pourquoi M. Ferray déteste si fort les femmes.

— Où avez-vous pris, Meg, que mon frère déteste les femmes ?

— Oh ! ne dites pas le contraire. Il ne laisse pas échapper une occasion de leur dire leur fait. Soyez sûre que, s'il ne peut me souffrir, cela tient à ce que mon sexe lui déplaît encore plus que mon caractère. Mon Dieu ! je ne dis pas que je sois parfaite ; mais avec tous mes défauts, si j'avais l'honneur d'être un garçon, il me supporterait plus facilement. Mademoiselle Agathe, soyez bonne une fois par hasard, et dites-moi ce que les femmes ont bien pu faire à M. Ferray. Vous savez que j'adore les histoires. »

Mlle Ferray se fit longtemps tirer l'oreille avant d'entamer le récit que demandait Meg. Elle finit par se rendre à ses supplications, car il lui était dur de ne jamais parler à personne de ce qui lui tenait le plus au cœur. Elle lui raconta, sous le sceau du secret, les amours de Raymond avec Mlle de P. . . . l'Arabie, La Mecque, le retour à Paris, Meg l'écoutait bouche bée.

« Ainsi, s'écria-t-elle, parce que Mlle de P. . . . lui a manqué de parole, M. Ferray a juré de finir ses jours dans un trou. . . . Ne me faites pas de gros yeux, mademoiselle. Un charmant trou, j'en conviens ; mais quiconque s'y connaît vous dira que c'est un trou. M. Ferray eût été bien mieux avisé en se mettant à aimer délibérément une autre femme. »

Mlle Ferray lui révéla qu'elle possédait en fraude un portrait de Mlle de P. . . . Pendant sa maladie, Raymond lui avait donné l'ordre de le brûler, ainsi que ses lettres ; mais ce portrait était si charmant qu'à l'insu de son frère elle lui avait fait grâce. Sur les instances de Meg, elle consentit à l'aller chercher. Meg l'examina d'un air entendu ; puis elle dit :

« A la vérité, elle n'est pas trop mal avec son minois chiffonné ; pourtant ce n'est pas la pie au nid. Comme dirait maman, c'est de la petite beauté, qui n'a tout son prix qu'à la clarté des bougies. La grande beauté est celle qui peut se passer de toutes les petites précautions, celle qui gagne à être vue en pleine lumière. »

Et à ces mots elle se plaça debout devant Mlle Ferray, le visage tourné vers le soleil couchant, à qui elle semblait dire :

« Je n'ai pas peur de toi. »

« La main sur la conscience, ajouta-t-elle, qui trouvez-vous la plus jolie, Mlle de P. . . . ou moi ? »

Mlle Ferray se mit à rire : « Meg, rendez-moi vite ce portrait, lui dit-elle ; vous feriez mieux d'aller sauter à la corde. »

Cet entretien avait fait beaucoup d'impression sur miss Rovel. Je ne sais quelle était son idée, dont elle ne fit part à personne ; mais dès le lendemain elle renonça à toutes ses espiègleries pour prendre un maintien posé, autant du moins que le lui permettait la vivacité de son humeur. Elle parlait peu, interrogeait discrètement, était tout entière à ce qu'on lui disait. Autre changement plus remarquable encore, elle guérit soudain de son horreur pour les livres. Elle se fit prêter par Mlle Ferray un manuel d'astronomie et de géographie physique, et passa des matinées à le méditer. Elle y trouva beaucoup de choses qu'elle ne comprenait pas, beaucoup d'autres qui l'étonnaient ; elle rédigea une liste de ses étonnements, et une après-midi elle alla frapper à la porte de Raymond, qui fut bien surpris de la voir entrer, s'asseoir tranquillement auprès de lui en lui disant qu'il se passait au ciel et sur la terre nombre d'événements bizarres et qu'elle espérait qu'il voudrait bien les lui expliquer. Sans se laisser intimider par ses sourires ironiques, elle le pria de lui dire comment on s'y était pris pour s'assurer que la lumière parcourt en une seconde près de quatre-vingt mille lieues ; elle lui fit part aussi de l'extrême difficulté qu'elle avait toujours éprouvée à croire que la terre fût ronde, et qu'il y eût aux antipodes des hommes qui marchaient la tête en bas. Raymond essaya de la plaisanter, de l'éconduire ; elle le contraignit par son air d'attention polie à lui répondre, et leur entretien dura près d'une demi-heure.

« Je ne veux pas vous importuner plus longtemps aujourd'hui, dit-elle en prenant congé de lui ; mais vous seriez bien bon de me permettre de venir quelquefois vous interroger. Je suis une oie ou une grue, comme il vous plaira, et je ne serais pas fâchée de me dégrossir un peu. »

— A quoi cela peut-il bien vous servir, miss Rovel ? lui demanda-t-il. Vous avez de beaux yeux et trois cent mille francs de dot ; avec cela, une femme se tire toujours d'affaire dans ce monde. Demandez plutôt au duc de B. . . . qui fait de si jolis vers ; vous verrez s'il n'est pas de mon avis.

— Le duc de B. . . . n'est point ici, répondit-elle, et je me soucie peu de ses almanachs. J'ai souvent entendu dire à maman qu'une femme est un acteur qui en jouant son rôle doit s'accommoder au goût de son public. Mon public, c'est vous ; je sais que vous méprisez les jeunes filles ignorantes, et je désire que vous ne me méprisiez plus.

— Quel intérêt pouvez-vous avoir à me plaire ? reprit-il en souriant. Puisque vous aimez à citer votre mère, sachez qu'elle m'a traité un jour en trois langues d'ours mal léché. Je suis un rustre, miss Rovel, un de ces rustres qui ont

l'esprit de travers, de telle sorte que l'homme ne leur plait pas, ni la femme non plus.

— C'est bien ainsi que je vous avais d'abord jugé, répliqua-t-elle avec ingénuité ; mais depuis que je vous ai vu prendre un petit monsieur par le milieu du corps et le poser délicatement sur un bout de roue, mes idées à votre égard ont changé. Bref, je ne serais pas fâchée qu'il vous vint un jour quelque amitié pour moi.

— Fort bien, miss Rovel, répondit-il en la reconduisant jusqu'à la porte de son cabinet. Je n'ose vous promettre que vous réussirez, mais soyez certaine que je vous sais gré de l'intention. »

Ce que Meg voulait, elle le voulait bien ; elle avait dans le caractère une indomptable ténacité. Bravant les rebuffades et les moqueries de Raymond, elle obtint de lui, à force de l'en prier, qu'il consentit à la diriger dans ses lectures. Il lui donna successivement quelques ouvrages de science, des voyages, des histoires, qu'elle étudiait de son mieux ; puis elle s'en allait, comme la première fois, frapper à sa porte pour en causer avec lui. Il la reçut d'abord assez mal, en homme qu'on dérangerait et qui craint les fâcheux ; peu à peu il prit goût à ses visites et à ses questions. Elle avait l'intelligence claire et limpide ; son ignorance ressemblait à ces lacs de montagnes, qui réfléchissent avec une étonnante précision leurs rives, le ciel, les formes changeantes des nuages. On peut détester le monde et prendre encore quelque plaisir à le voir se refléter dans ce merveilleux miroir qu'on appelle l'esprit d'une femme, lorsqu'elle a l'esprit bien fait, et que les préjugés ou la vanité n'en ont pas altéré la transparence.

Quand Raymond l'accueillait mal, Meg lui disait sans se déconcerter :

« Je vois, monsieur, que vous avez mis aujourd'hui votre bonnet de travers, je reviendrai demain. »

Elle déchiffrait son visage à première vue. Avait-il de l'humeur, elle était réservée dans ses propos, ou parvenait même à garder le silence durant des heures entières ; était-il bien disposé, elle rendait la bride à sa langue et l'amusait par ses audaces ou ses candeurs. Il se débattit quelque temps contre le charme qui l'entraînait ; mais il dut bientôt reconnaître que Meg lui était devenue une société agréable, qu'il aimait à s'occuper d'elle, qu'elle l'aidait à remplir le vide du temps. Jusqu'alors le jardinage avait été son amusement favori ; au bout de quelques semaines, ses rosiers et son verger lui semblèrent moins intéressants que la belle plante humaine dont le hasard lui avait confié l'éducation. Ce sauvageon, réclamant lui-même ses soins, lui disait :

« Greffe-moi ; je veux que tu me trouves à ton gré et qu'un jour tu prennes plaisir à manger de mes fruits. »

Pour pallier son inconséquence et couvrir sa défaite, Raymond s'appliquait à se dire que miss Rovel n'était encore qu'une petite fille. Il avait décidé à part lui que, le jour où il verrait poindre la femme sous l'enfant, il lui signerait sa feuille de route ; mais il désirait que cela n'arrivât pas de sitôt. Meg se chargeait de le rassurer à cet égard. Si elle avait renoncé à ses espiègleries, du même coup elle avait abjuré toutes ses prétentions. Elle ne faisait plus étalage de sa précoce science du monde, elle s'abstenait de citer les apophthegmes de sa mère et les versicules du duc de B. . . . ne dissertait plus sur l'amour et sur les hommes. Cela tenait peut-être à ce que les petites filles ne parlent guère d'amour quand elles commencent d'aimer, et s'occupent moins du monde lorsque leur cœur se met à jaser. Le chant de cet oiseau les tient sous le charme, et le plaisir d'écouter les dégoûts du plaisir de parler. Toutefois Meg aimait tant les dragées, l'épine-vinette, les pommes sèches, le jeu de quilles, la pêche à la ligne et aux balances, qu'il était bien permis à Raymond de ne point se douter qu'elle avait en tête un roman dont il était le héros.

L'hiver fut froid et neigeux. Pour complaire à miss Rovel, Raymond se procura un traîneau. C'est elle qui conduisait. On allait ventre à terre, et on versait souvent. Raymond prenait en douceur ces mésaventures. Un jour, Meg, étant tombée la tête la première dans un tas de neige, elle se releva si saupoudrée de frimas qu'il se pâma de gaité. Mlle Ferray, qui était de la partie, pensa lui sauter au cou ; c'était, depuis deux ans, la première fois qu'elle l'entendait rire. Il ressentit quelque honte de ce transport et fut morose pendant vingt-quatre heures.

Durant les longues soirées de ce long hiver, au lieu de se confiner dans son cabinet pour traduire Lucrèce, il descendait au salon, et lisait à haute voix Homère, Plutarque ou quelque tragédie. Meg goûtait l'*Illiade* beaucoup plus que l'*Odyssee*. Elle trouvait fort naturel et fort intéressant que deux peuples eussent bataillé pendant dix ans pour les beaux yeux d'une coquette ; elle savait depuis longtemps que c'est le fond de l'histoire universelle. Plutarque la laissait froide ; elle lui reprochait de trop louer de grands hommes qui n'avaient pas tous été de beaux hommes. Les tragédies lui plaisaient quand il y avait beaucoup d'amour et beaucoup de sang versé ; mais les Romains de Corneille lui paraissaient aussi brutaux qu'invasibles. Ayant appris à se taire, elle gardait ses réflexions pour elle, sans dissimuler toutefois le plaisir qu'elle éprouvait à entendre lire quoi que ce fût, prose ou vers, par Raymond, qui lisait avec goût. Quand les femmes aiment quelque chose, cherchez bien,

vous trouverez que sous la chose qu'elles aiment il y a quelque chose.

Ce rude hiver fut suivi d'un charmant printemps. Aux lectures, aux parties de traîneau succédèrent les promenades pédestres. On décampait le matin, et on allait devant soi ; au milieu du jour, on s'arrêtait pour dîner sous une tonnelle. Plus souvent on emportait ses provisions et on faisait halte dans quelque pré herbu où il y avait de l'ombre et une eau courante. Raymond s'accommodait mal des lieux élevés qui commandent une grande vue et un vaste horizon ; il leur préférait les vallons creux, au pied d'une colline qui emprisonne le regard. Les collines ont ceci de charmant, qu'on peut croire que c'est la fin du monde, que par-delà il en existe un autre bien différent de celui que nous voyons, un monde où règne une divine harmonie, où toute question obtient sa réponse et tout dévouement sa récompense, où les biens sont assurés, où les bonheurs sont éternels. Raymond oubliait parfois de contempler la colline qui lui cachait l'univers pour regarder Meg assise devant lui. Sa figure était un paysage qui en valait un autre, et qu'animait un jeu perpétuel d'ombres et de lumières. Il y courait des nuages légers, transparents ; on apercevait au travers le sourire d'une âme contente à qui le monde avait fait une promesse.

Ce fut à la fin d'un de ces repas champêtres que Meg, après être demeurée quelque temps silencieuse, s'avisait de dire tout à coup :

« Monsieur Ferray, le pays que voici est-il aussi beau que l'Arabie ? »

A ce mot d'Arabie, Raymond fit un sursaut. Mlle Ferray le regarda d'un œil anxieux, puis elle tira Meg par sa robe pour l'avertir qu'elle venait de commettre une grave imprudence. Meg ne tint aucun compte de cette muette mercuriale ; elle vint s'asseoir à côté de Raymond et se mit à casser des amandes avec une pierre. Tout en les cassant et les croquant :

« Monsieur Ferray, reprit-elle d'un ton dégagé, y a-t-il des collines comme celle-ci dans les environs de La Mecque ? »

A la grande surprise de Mlle Ferray, Raymond, sans que son visage trahit la moindre émotion, commença de décrire La Mecque à miss Rovel ; des saints lieux il la conduisit dans l'Yémen sans avoir l'air de se souvenir que le pays où croit le caféier est aussi celui où poussent les rêves décevants et les espérances fleuries qui ne portent point de fruits. Dans le dessein de lui mieux expliquer son itinéraire, prenant sa robe pour une carte de l'Arabie, il promenait son doigt sans s'en apercevoir sur les carreaux de sa manche ; mais miss Rovel s'en aperçut très-bien.

Le lendemain, à son réveil, Meg crut apercevoir dans sa glace le minois chiffonné de Mlle de P. . . . Elle regardait ce fantôme en riant, comme on regarde une rivale humiliée et vaincue. « Tu m'avais mise au défi, dit-elle à demi-voix ; ce n'est pourtant pas plus difficile que cela. »

Puis elle s'élança hors de son lit, et, s'habillant, elle faisait des gambades dans sa chambre. Il lui semblait qu'elle venait de gagner un pari, qu'un champ de bataille lui était demeuré. Soudain une idée lui vint, et il se trouva qu'elle n'était pas heureuse. Il est dans le caractère des femmes, surtout quand elles n'ont pas encore dix-sept ans, de pousser leurs victoires à outrance ; il arrive parfois qu'elles ont sujet de s'en repentir.

Lorsque la cloche du déjeuner sonna, Raymond et sa sœur, étant descendus dans la salle à manger, n'y trouvèrent point Meg, qui à l'ordinaire les y précédait. On l'envoya quérir dans sa chambre, elle n'y était pas. L'inquiétude les prit, ils sortirent, appelèrent ; Meg ne répondit point. Pensant qu'elle s'était endormie dans le grenier à foin qu'elle visitait quelquefois, Mlle Ferray alla l'y chercher. De son côté, Raymond traversa le verger, descendit au bord du ruisseau. Un orage l'avait grossi, il roulait des ondes troubles et limoneuses. En arrivant près d'une anse où l'eau était assez profonde pour qu'un adulte y perdît pied, Raymond aperçut, accroché à la quenouille d'un roseau, le grand chapeau de paille de miss Rovel. Un cri sourd lui échappa ; il plongea brusquement, s'en alla fouiller de ses mains dans la vase et les algues du fond. Comme il remontait à la surface pour reprendre haleine, il entendit un grand éclat de rire. Il leva les yeux et avisa Meg nichée dans les branches d'un frêne où il n'avait point su la découvrir.

« Quel plongeur et quel nageur ! » s'écria-t-elle, allongeant vers lui son bec d'oiseau.

Deux secondes suffirent à Raymond pour sortir du ruisseau et à Meg pour se laisser dévaler au bas de son arbre. Ils se trouvèrent en présence l'un de l'autre, se regardant les yeux dans les yeux.

« Excusez-moi, monsieur, lui dit-elle rouge d'émotion. J'étais curieuse de savoir quelle figure vous feriez, s'il vous arrivait de me croire morte. »

A ces mots, elle fit un geste comme pour lui prendre la main. Raymond la regarda d'un air si terrible qu'elle eut peur et recula. Il était furieux, non d'avoir pris inutilement un bain froid, mais de l'impertinente fantaisie de miss Rovel et du pouvoir qu'elle s'imaginait s'être acquis sur son cœur. Dans la petite fille, il venait de reconnaître la femme, c'est-à-dire l'ennemi, le tyran, l'obscur, fatale et insolente domination qu'il avait juré de ne plus subir. Son premier mouvement, fort raisonnable, fut d'arracher un scion de frêne, de le dépouiller de ses feuilles, de lever en l'air cette

houssine improvisée. Il eut honte de son emportement, il réussit à sourire.

“ Miss Rovel, dit-il à Meg avec assez de calme, les petites filles font quelquefois de grandes sottises qui mériteraient le fouet ; mais il faut bien leur en faire grâce quand elles ont l'adresse de porter des robes longues.”

La-dessus, il lui tourna les talons sans qu'elle eût la force de le retenir ni de le suivre, ni de lui dire un seul mot. Immobile, pétrifiée, elle contemplait d'un œil consterné, comme Perrette, les débris de son pot-au-lait. L'événement avait trompé son attente avec une cruauté sans pareille, et ce qui venait de se passer ne ressemblait guère à la belle scène de roman qu'elle avait machinée dans toute la candeur de son âme. Elle s'était flattée de voir un homme éperdu, se jetant à ses pieds, s'écriant :

“ Ah ! miss Rovel, vous jouer ainsi de mon cœur ! Ne saviez-vous donc pas que je vous adore et que je serais incapable de vous survivre ? ”

L'homme était resté debout sur ses deux pieds, et lui avait dit d'un ton de magister :

“ Miss Rovel, vous méritez le fouet ; je consens à vous en faire grâce.”

Quel mécompte ! quelle mortification ! Soudain convertie en défaite, sa victoire s'enfuyait à vau-de-route.

Mme de Sévigné disait que, lorsqu'elle avait fait une sottise, elle n'y cherchait pas d'autre invention que de la boire. C'est de quoi Meg ne s'avisa point. Elle était outrée de dépit ; elle décida que l'outrage qui venait de lui être infligé criait vengeance et qu'elle se vengerait. Elle songea d'abord à se noyer tout de bon ; mais elle fit la réflexion très-sensée que cette solution serait plus désagréable à elle-même qu'à M. Raymond Ferray, qui en serait quitte pour supporter les frais de son enterrement. C'est lui qu'elle eût voulu noyer, et ce projet n'était pas d'une exécution facile. Elle se promit de saccager ses espaliers, d'anéantir ses serres, d'empoisonner son puits, de mettre le feu à son grenier à foin, dût l'incendie gagner la maison et cet homme odieux périr dans les flammes.

La rage au cœur, elle remontait lentement le verger. Tout à coup elle entendit sur la route le roulement d'une voiture qui s'arrêta devant la grille. Elle fut bien étonnée quand elle en vit descendre Pamela fort décemment vêtue. La négresse s'avança vers elle d'un pas cadencé, la tête haute, comme il appartient à l'innocence injustement persécutée qui a fait justice de la calomnie.

“ Toi, Pamela ! s'écria Meg. D'où peux-tu bien sortir ? ”

— De Lucerne, répondit-elle, d'auprès de madame votre mère.”

Pamela ne mentait point. Après avoir été chassée de l'Ermitage, ne sachant que faire de sa personne, elle n'avait rien imaginé de mieux que de se mettre à la poursuite de lady Rovel. Comme elle avait beaucoup de flair, le hasard la secondant, elle avait fini par la rattraper à Lucerne. Lady Rovel venait de passer six mois dans une petite résidence d'Allemagne. Puis elle avait résolu de passer l'été au bord du lac des Quatre-Cantons, dans une villa très-simple à la fois et très-luxueuse, dans une tranquillité très-agitée et dans une solitude qui ne devait pas tarder à être très-peuplée. En rencontrant à Lucerne Pamela, elle s'était ressouvenue très-nettement d'avoir laissé sa fille à Genève, chez des gens dont elle avait oublié le nom, et la négresse l'ayant abordée avec quelque embarras, elle en avait conclu que sa fille était morte, ce qui lui causa un treillisement douloureux. Dès qu'elle se fut rendue maîtresse de ses nerfs, elle apprit de Pamela que sa fille était encore en vie, mais qu'elle était très-malheureuse à l'Ermitage, qu'on l'y maltraitait, que sa fidèle camériste, ayant osé reprocher ses duretés à M. Ferray, avait été impitoyablement congédiée. Elle crut sans difficulté à ces rapports, l'indifférence étant facile à persuader ; mais l'indifférence de lady Rovel était fort passionnée— elle déclara qu'elle ne pouvait se passer de sa fille, qu'elle entendait rentrer immédiatement en sa possession, qu'elle allait partir pour la chercher. Comme elle montait en wagon, on lui représenta que le temps était propice à une promenade sur le lac. Pour tout concilier, elle avait dépêché la négresse avec l'ordre exprès de ramener Meg dans les vingt-quatre heures.

“ Oh que tu ailles, s'écria Meg, qui se cramponnait à la robe de Pamela, fut-ce au diable, je te somme de m'emmener avec toi. Si je restais ici trois heures de plus, j'y ferais quelque scélérateuse.”

— Vous vous ennuyez beaucoup ?

— A mourir.

— Cela se rencontre bien, mademoiselle. Lady Rovel m'envoie vous chercher. Je lui ai fait comprendre que vous finiriez par vous épaissir tout à fait chez ces petits bourgeois.

— C'est Dieu qui t'envoie ! ” fit Meg en l'embrassant.

Pendant ce temps, Raymond, après s'être changé, racontait à sa sœur la belle invention de miss Rovel et le plongeon qu'il avait fait dans le ruisseau. Suivant sa coutume, Mlle Ferray entra dans son ressentiment, confessa que cette petite avait des lubies impardonables, ajoutant que toutefois il fallait les lui pardonner, parce qu'en dépit de ses déraisonnements elle avait beaucoup de cœur. Ce fut le moment que choisit Meg pour entrer comme un coup de vent dans le salon. La face rayonnante de joie, elle s'exclama :

“ Quel bonheur, monsieur ! quel coup de fortune, mademoiselle ! Maman veut me ravoir,

et avant que le soleil soit couché j'aurai quitté pour jamais cette triste maison.”

Cela dit, elle courut à sa chambre, où, vidant en un tour de main les armoires, elle jeta pélemêle toutes ses nippes dans ses malles.

Raymond lança un sourire à sa sœur :

“ Voilà qui t'apprendra, ma chère, lui dit-il, à te porter caution pour un cœur qui n'existe pas.”

Que ce cœur existât ou non, ce fut avec un profond chagrin que Mlle Ferray prit connaissance de la lettre que Pamela lui remit. Cette lettre était courte. Une ligne avait suffi à lady Rovel pour remercier M. et Mlle Ferray des bons soins qu'ils avaient donnés à sa fille pendant près d'une année ; une seconde ligne était destinée à les prier de lui renvoyer incontinent cette fille adorée, qui était nécessaire à son bonheur. Ici s'ouvrait une parenthèse, laquelle signifiait à peu près :

— Déclare de notre part à lady Rovel, dit Raymond à la négresse après avoir lu à son tour, que nous serons à jamais ses obligés, si jusqu'au jour de notre mort nous n'entendons plus parler d'elle, ni de sa charmante fille, ni de quoi que ce soit qui les concerne l'une ou l'autre.”

En moins d'une heure, Meg eut fait et bouclé ses malles. Pendant qu'on les attachait derrière la voiture, elle descendit en chantonnant sur la terrasse, où Raymond fumait son cigare. Se campant à quelques pas de lui et promenant au nord et au midi ses regards, qui n'étaient pas tendres :

“ Adieu, maison, s'écria-t-elle, où, comme l'affirme la docte Pamela, l'esprit et le cœur s'épaissent ! adieu, Homère, l'astronomie et tous les grands hommes de Plutarque ! adieu, grenier à foin que j'avais juré d'incendier ! adieu, ruisseau, dont les écrevisses m'étaient si chères que j'ai voulu leur donner un homme à manger ! adieu, temple de la science et de l'ennui, où l'on ne peut faire un pas, ni rire, ni chanter, ni ouvrir la bouche, ni remuer les cils, sans courir le risque de recevoir les étrivières ! ”

Comme elle terminait son discours, elle aperçut Mlle Ferray, qui, debout sur le seuil de la maison, attachait sur elle des yeux pleins de larmes et de reproches. Elle s'attendrit, s'élança vers la bonne demoiselle, la saisit par la taille, la baisa sur le front en lui murmurant à l'oreille :

“ Je vous aime bien, miss Agathe ; mais, voyez-vous, il y a des choses que vous ne pouvez pas comprendre et qu'au surplus je ne saurais pas vous expliquer.”

Puis, se tournant vers Raymond :

“ Monsieur, votre servante.”

L'instant d'après, elle montait en voiture, et le cocher toucha.

“ Qu'as-tu donc à te désoler, ma bonne Agathe ? dit Raymond à sa sœur. Tu devrais remercier la Providence, qui nous délivre d'un fier embarras.”

Quoi que son frère pût lui dire, Mlle Ferray était la personne la plus affligée du monde. Dès qu'il se fut éloigné, elle fondit en larmes. En dépit de tout, elle aimait tendrement miss Rovel, et on ne refait pas son cœur. Elle se demandait avec épouvante ce qu'allait devenir cet enfant, dont elle s'était promis de faire une honnête femme. Elle pleurait Meg, elle pleurait aussi une chimère qu'elle s'était plu à bercer dans son cœur : depuis quelque temps, elle caressait plus que jamais la douce pensée que miss Rovel lui avait été envoyée du ciel pour distraire son frère de ses sombres ennuis, peut-être pour l'en guérir tout à fait. Comme son imagination allait très-vite et très-loin, elle en était venue à se figurer que le cas échéant, les circonstances et les dieux aidant, il pourrait bien se faire, il pourrait bien arriver que Meg et Raymond... Hélas ! Meg était partie, rien ne pouvait plus arriver. Elle demeura longtemps devant la grille, contemplant d'un œil humide les empreintes qu'avait laissées dans la poussière du chemin la voiture qui venait d'emporter Meg et le plus beau de ses rêves.

Tandis que Mlle Ferray s'abandonnait à sa douleur, Raymond s'était retiré dans son cabinet de travail. Comme si rien ne se fût passé, il alla prendre sur un rayon de sa bibliothèque le *De verum natura*. L'édition qu'il préférait était toute et dont il se servait d'habitude était le Lucrèce d'Havercamp, *cum notis variorum*, magnifique in-quarto magnifiquement relié. A peine l'eût-il dans ses mains, il constata que le précieux billot venait d'essuyer un indigne chiffonné, égratigné, comme par les griffes d'un lutin ; là une autre page charmée de patés d'encre, ailleurs un feuillet en lambeaux, plus loin un autre arraché—il en manquait trente au milieu du volume, cinquante à la fin. C'était un massacre.

Raymond croyait rêver. Ce qui lui prouva clairement qu'il ne rêvait point, c'est qu'ayant levé les yeux au plafond pour le prendre à témoin de ce qui lui arrivait, il découvrit sur le trumeau qui surmontait sa cheminée une grande inscription, charbonnée d'une main fiévreuse. Elle était ainsi conçue : *Mr. Raymond Ferray is a prodigious great book-worm ; I hate him, and I shall be revenged of him.*

Comme Raymond savait l'anglais, il ne put douter que l'inscription ne signifiait : “ M. Raymond Ferray est un prodigieux pédant ; je le hais, et je me vengerai de lui.”

VICTOR CHERBULLIEZ.

(A continuer.)

LES SENSATIONS D'UN GUILLOTINÉ.

C'est une véritable bonne fortune pour nous que la conversation que j'ai eue avec un Italien, M. Mondate. M. Mondate m'a en effet décrit, par expérience, toutes les sensations par lesquelles passe un guillotiné le jour de son exécution. Naturellement, on n'a pas tranché la tête à mon interlocuteur, mais c'est tout juste !

M. Mondate, en 1873, a été effectivement condamné à mort pour un crime dont il était innocent, et ce n'est pas la faute de la justice s'il n'a pas été exécuté. Le couteau s'est en effet abattu sur son col ; mais les montants de la guillotine étant trop serrés, il s'est arrêté deux centimètres au-dessus. Et c'est pendant que l'on réparait la guillotine que l'ordre de sursis est arrivé.

Mais laissons la parole à M. Mondate :

De mon crime, monsieur, m'a-t-il dit, je ne vous dirai que quelques mots. On m'accusait d'avoir assassiné ma sœur. Mon innocence a été reconnue ; n'en parlons plus. Toujours est-il que j'avais été condamné à mort. Chose qui va vous étonner, je fus plutôt très-surpris que très-terréfié en apprenant mon arrêt... il me semblait impossible qu'on allât jusqu'au bout d'une aussi monstrueuse erreur judiciaire. Un mois s'écoula, je savais que mes amis faisaient des démarches, et j'avais confiance. Le 17 août 1873, à huit heures du matin, mon confesseur, l'abbé Fernia, entra dans ma cellule pour m'annoncer qu'il me fallait mourir.

Quand, au contact de sa main placée sur mon épaule, je m'éveillai, je compris tout de suite ce qu'il venait me dire, malgré la confiance que j'avais eue jusque-là, et il paraît que je devins horriblement pâle. Je voulus parler, mais j'avais la bouche contractée, et la salive ne m'arrivait plus. Un froid mortel m'avait envahi subitement toute la partie inférieure du corps.

Enfin, au prix d'un effort inouï, je parvins à articuler ces mots : *non e vero*, cela n'est pas vrai !...

Le prêtre me répondit je ne sais quoi. Je n'entendais qu'un bourdonnement confus... j'étais comme un homme qui a reçu un coup de massue, et j'avais presque perdu conscience de la situation, dont la notion exacte ne me revenait que par éclairs. L'abbé trempa une serviette dans l'eau et me mouilla le front. Je poussai un cri terrible : “ Je suis innocent ! je suis innocent ! ” Il me dit alors d'offrir à Dieu mon supplice, et il recommença à me parler bas. J'avais recouvré l'usage de mon entendement, et je m'aperçus qu'il y avait quelques personnes en noir dans ma cellule ; l'une tenait à la main un rouleau de papier. C'était le greffier, et il m'avait lu mon arrêt, mais je n'avais rien entendu.

Un mouvement subit de fierté me passa alors. Pendant quelques minutes, je n'eus plus peur, je me redressai, et je dis que, puisqu'il fallait mourir, je saurais montrer qu'un innocent saurait le faire courageusement. Je parlais vite et je me grisais de mes paroles. J'avais peur du silence, peur de m'interrompre, et ce fut tout d'une venue que je dis cela, que je remerciai le directeur de la prison et que je demandai à manger.

On m'apporta une tasse de chocolat, mais je le repoussai. J'étais retombé dans toute l'horreur de ma situation, j'avais des visions d'échafaud, et, machinalement, je demandai aux personnes qui étaient là : “ Est-ce que cela fait bien mal ? ” Une voix me répondit : “ Aucun. ” En même temps, je vis devant moi un nouveau personnage vêtu d'une vareuse de laine noire—le bourreau !

Je voulus me lever, me défendre, crier que j'étais innocent, mais je m'évanouis. Quand je revins à moi, j'étais garotté, tondu, dans la charrette, et cette charrette débouchait sur la place où était l'échafaud.

Je jetai un coup d'œil hagar sur l'horrible machine... Je ne pensais plus, et il me sembla que les montants du couperet étaient hauts comme les mâts de navire... On me hissa sur la plateforme : je n'avais plus qu'une idée fixe : résister. Mais comment ? Je me sentis saisi, couché sur la planche, il me sembla que j'étais paralysé, et que j'attendis là longtemps, longtemps. Puis, ce fut sur mon col un coup sec et violent, et je m'évanouis de nouveau, avec cette idée instinctive que c'était le couteau qui me frappait !

Ce n'était pas le couteau, c'était la partie supérieure de la lunette. Vous savez le reste. Quand je revins à moi, j'étais à l'infirmerie de la prison. Le vrai meurtrier s'était dénoncé lui-même !

Vous ne pouvez pas vous faire une idée de ce que ce récit, par le héros de l'épouvantable aventure, m'a fait passer de frissons sur le dos.

UNE VOIX D'ORIENT

M. l'abbé Piperni, actuellement au Canada pour recueillir les offrandes des catholiques en faveur de l'Asile des orphelins de Bethléem, vient de recevoir la lettre suivante, écrite au nom des enfants de cet asile, qui expriment leur gratitude pour

ses services et pour la charité des Canadiens qui ont si généreusement répondu à son appel :

Bethléem, Palestine, 6

décembre 1876

Notre Révérend et bien cher Père,

Presque chaque courrier qui arrive d'Europe nous apporte avec vos bonnes nouvelles le détail des peines que vous vous donnez pour nous. Mille remerciements, notre cher Père, de toutes vos bontés, et soyez assuré que nous tâcherons toujours de répondre à vos justes désirs, et que pendant notre vie, nous prions de tout notre cœur afin que le bon Dieu récompense largement votre charité et celle de vos bienfaiteurs. A cette intention, chaque jour nous récitons le chapelet de la très-sainte Vierge. Sous peu, nous ferons la neuvaine et l'Octave de Noël, et le jour de la solennité, nous assisterons à la sainte messe qui sera célébrée dans la grotte de la Nativité de Notre-Seigneur, pour nos chers bienfaiteurs, et nous y ferons la sainte communion pour eux et à leurs intentions.

Notre bon Père Supérieur nous charge de vous dire que les deux messes mensuelles pour nos bienfaiteurs vivants et décédés sont célébrées régulièrement. Nous avons reçu le paquet des listes avec les noms inscrits de nos chers bienfaiteurs. Le jour même que ce paquet est arrivé, le bon Père directeur Belloni nous a rassemblés dans la chapelle ; il nous a montré tant de noms inscrits sur les listes, en nous disant : “ Voyez, mes chers enfants, la charité de nos chers amis de Montréal : ces généreux bienfaiteurs ne vous connaissent pas, et cependant, leurs cœurs sont tout à vous, car ils vous estiment comme leurs petits-frères, et vous regardent comme des petits compatriotes de l'Enfant-Jésus. Serez-vous sages et voudrez-vous prier de cœur pour vos bienfaiteurs et spécialement pour les enfants de Montréal ? ” Vous comprenez si nous nous sommes empressés de répondre : “ Oui, mon Père, nous prions pour les petits enfants de Montréal qui se sont occupés de nous. ” Ah ! qu'il nous tarde de voir arriver le jour de Noël pour déposer les noms de nos bienfaiteurs sur la Crèche, et prier pour eux.

Soyez assez bon, notre bon Père, pour souhaiter à nos amis canadiens, de notre part, toutes sortes de bénédictions à l'occasion de Noël et du 1er de l'an.

Nous sommes heureux dans l'orphelinat, et nous en remercions le bon Dieu. Une seule chose nous attriste : c'est votre absence de Bethléem. Et si nous avions un autre regret à exprimer, ce serait celui de voir que, malgré tant de sacrifices et d'efforts de votre part, de celle de notre bien-aimé directeur Belloni, et de nos chers bienfaiteurs, il ait encore tant d'orphelins qui, faute de place et de ressources, ne peuvent pas encore partager notre bonheur.

Combien de fois nous voyons de petits enfants demander inutilement, les larmes aux yeux, leur admission dans l'orphelinat ; quelques-uns viennent de bien loin et ils doivent s'en retourner à pied dans leur pays, ou aller chez les héritiques. Nous ne pas abuser de votre patience, nous ne vous citerons à ce propos qu'un seul fait :

Il y a huit jours environ, un enfant de douze ans s'est sauvé de chez les héritiques, et il est venu se jeter au pied de notre vénéré Père Supérieur. Faute de place, ce pauvre et petit malheureux, qui n'a plus ni père, ni mère, ni aucun parent qui veuille s'occuper de lui, ne pouvait être abandonné sur le chemin : nous l'avons gardé quelques jours, et pour le faire dormir sous surveillance, on a dû retirer un lit du dortoir et le faire coucher provisoirement dans le corridor. Après cinq jours, le Supérieur, ne pouvant supporter cet état de choses, a fait appeler un de ses parents et l'a obligé à retirer l'enfant de l'orphelinat. Le pauvre orphelin pleurait et refusait de sortir, en disant qu'il ne voulait pas retourner chez les héritiques, et qu'il ne trouvait pas une place meilleure que celle de l'orphelinat ; le parent insistait et recommandait de mieux son enfant à la charité de notre Supérieur. Mais tout était inutile. L'orphelin a dû sortir de la maison, en laissant dans la peine notre cher Père Supérieur et tous ceux qui assistaient à cette scène déchirante. Une heure ne s'était pas encore passée, que nous voyons l'enfant rentrer à l'orphelinat ; il s'était échappé des mains de son parent et il redoublait ses prières et ses larmes auprès de notre cher Père, en promettant qu'il serait bien sage, et qu'il ferait tout ce que l'on pourrait désirer de lui. Enfin, l'orphelin a vaincu : M. le Supérieur, n'ayant pas le courage de le renvoyer, l'a laissé provisoirement à l'orphelinat où il se trouve maintenant.

Mais nous n'avons pas tardé à voir devant nous une seconde scène. Un autre enfant, également pauvre et orphelin, s'est sauvé de chez les héritiques et est venu frapper à la porte de notre asile. A ce moment, il n'a pas encore été accepté et il se promène dehors dans les rues de Bethléem, sans savoir quoi faire. Nous ne savons pas quel sort est réservé à ces deux petits enfants, mais nous prions de tout cœur, en ces jours, l'Enfant Jésus afin qu'il touche les cœurs des personnes charitables, et afin que notre cher et Révé. Père Supérieur puisse au plus tôt possible agrandir l'orphelinat, et accepter un plus grand nombre d'enfants malheureux.

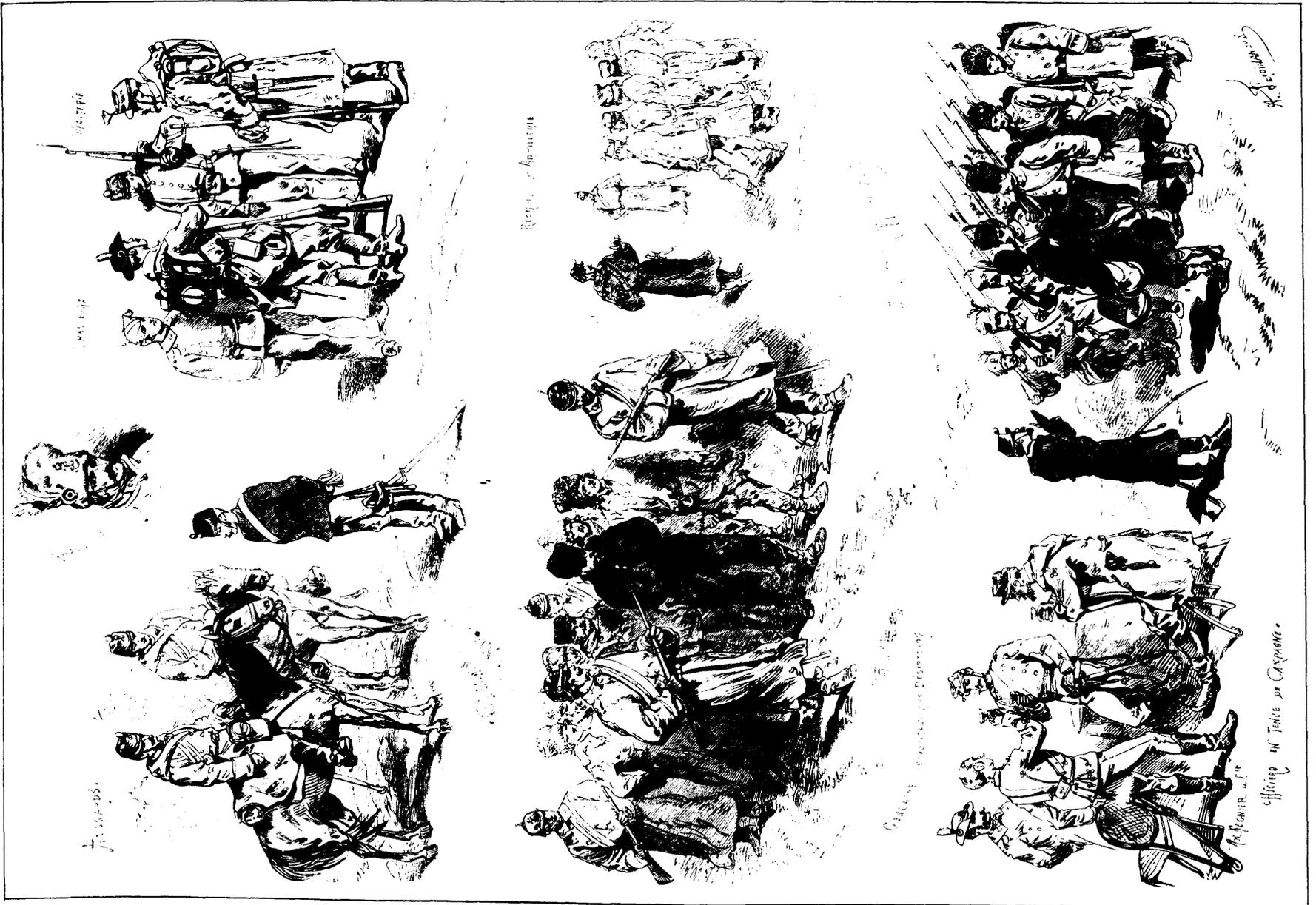
Veillez, notre cher Père, ne pas tarder à revenir chez nous, chacun de nous a tant de belles choses à vous raconter.

Agréz, en attendant, nos salutations très-affectueuses et respectueuses.

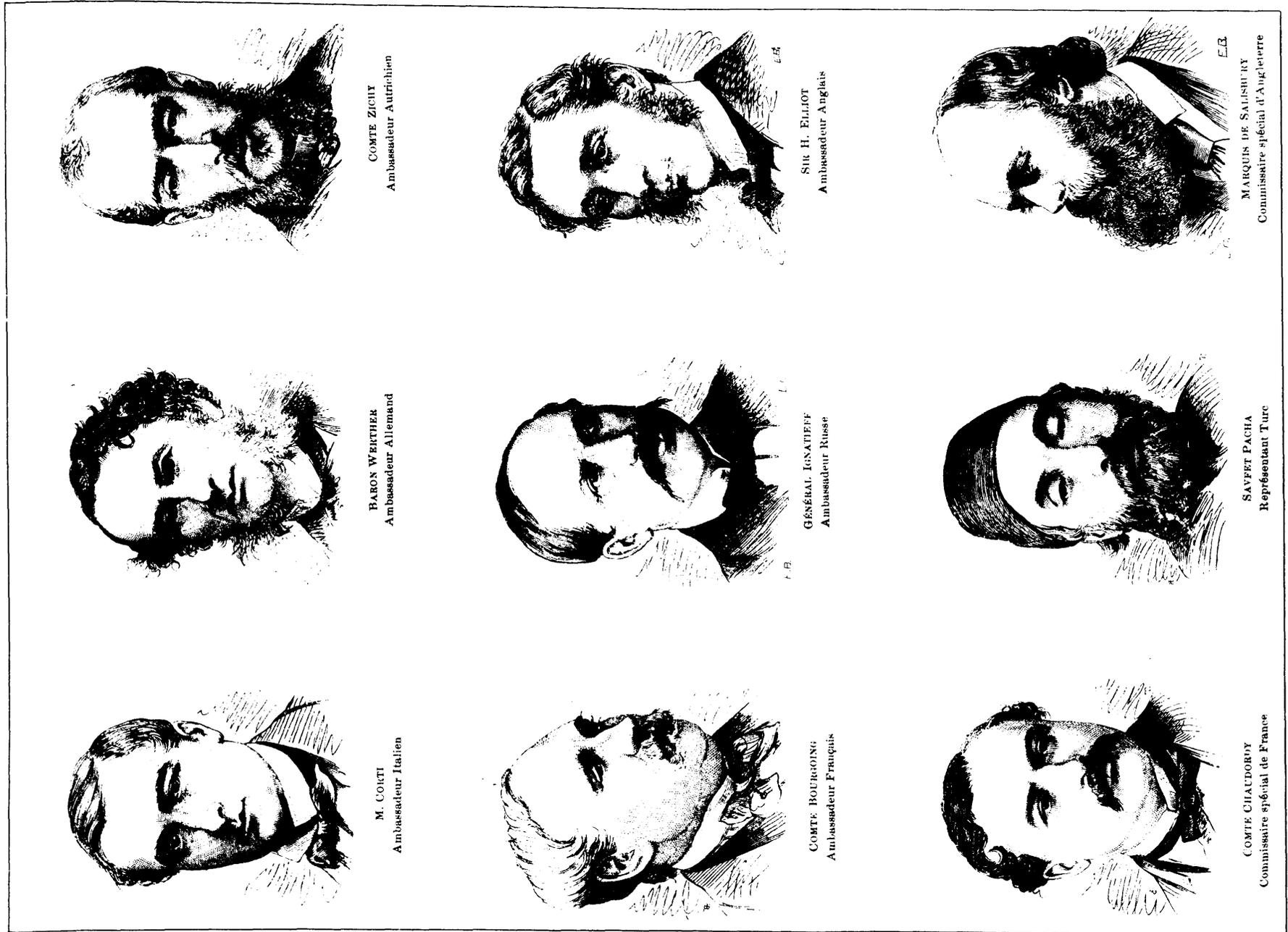
Au nom de tous les orphelins,

ANTOINE JCSEFFIDI.

A. M. l'abbé R. PIPERNI,
Séminaire de Montréal.



TYPES ET UNIFORMES DE LA ROUMANIE



LES MEMBRES DE LA CONFÉRENCE EUROPÉENNE



LE PREMIER PAS

COUTUMES ANGLAISES DE NOËL

LE HOUX ET LE GUI

"Quot estis in convivio
Caput apri defero
Reddens laudes Domino."
(Benedicite de Noël à Oxford.)

Chaque peuple chrétien commémore à sa façon la grande solennité des chrétiens : le jour de Noël. En ces jours, la gratitude, l'action de grâce pour la naissance d'un Rédempteur, n'est pas le seul sentiment qui agite les masses. Au surnaturel, aux joies célestes, se marient des besoins, des idées tout à fait terrestres. Aux époques reculées, on célébrait la fête par des danses, des mascarades, une pompe théâtrale passablement profane ; le tout se terminait par un festin pantagruélique.

Dans la savante université d'Oxford, fondée en 800 par le grand Alfred, Noël ne se passait pas tout en prières. Il y avait le traditionnel banquet, précédé du *Benedicite* :

"Quot estis in convivio
Caput apri defero
Reddens laudes Domino, etc., etc."

Les élèves remerciaient Dieu pour l'appétissante hure de sanglier qui s'élevait au réfectoire avec tant de majesté, hérissée et fumante : c'était la pièce de résistance. Puis, un vénérable maître d'hôtel, porteur du *Wassail Bowl*, bol gigantesque de punch ou de vin épicé, parfumé, cognait trois fois à la porte, en répétant les mots : *Wassel ! Wassel ! Wassel ! !* Chacun était tenu de vider jusqu'à la dernière goutte la formidable coupe, et le grave échançon se retirait. Cette coutume, paraît-il, s'observait, ces années dernières encore, à *Queen's College*, Oxford.

Les gens de qualité rehaussaient la célébration par des plats dispendieux, incroyables. On servait un paon rôti, auquel on ajoutait la queue emplumée, les ailes et la tête, comme s'il était vivant.

C'était là le Noël des aristocrates.

Les vieux poètes, Massinger et autres, ont chanté ces excentricités. Sous le règne d'Elizabeth, la "vierge d'occident," l'oie grasse faisait les frais du dîner de la Saint-Michel et de Noël ; maintenant, c'est le dindon rôti.

L'arbre de Noël, *Christmas Tree*, si usité de nos jours parmi la jeunesse de la blonde Albion, n'est pas d'originesaxone. Ce sont les Allemands qui l'ont inventé : probablement qu'il s'est glissé en Angleterre avec ses souverains hanovériens. C'est une fort jolie coutume : on va quêrir dans la forêt une gracieuse et verdoyante épinette, que l'on dispose au centre ou dans l'angle du salon ; on convie tous les gamins du voisinage à venir en faire un "arbre de Noël." A chaque rameau est suspendue une bougie ; à côté, un cornet de bonbons, un jouet d'enfants, un ruban, un pendant d'oreille, une bourse, une orange, une pomme et autres friandises, etc. Puis le jour de Noël, ou même la veille, tous ces messieurs et dames, dont les plus âgés ont tout au plus atteint leur dixième année, se réunissent au son du violon ou du piano ; une danse ronde s'organise, puis des jeux succèdent, "le colin maillard," "Jacob et Ruth," "la chaise honteuse," et mille autres aménités ; on allume plus tard les bougies de l'arbre de Noël, et la maîtresse de la maison dépouille l'arbre de ses cadeaux ; chacun des invités en réclame sa part. Heures roses de la jeunesse ! trop tôt écoulées, nous vous saluons.

Les Anglais de la vieille Angleterre ont encore une autre coutume de Noël maintenant fort répandue dans la colonie. C'est l'ornementation des appartements le jour de Noël, avec des branches de houx et de gui.

Chaque année, la malle ou la ligne Allan apporte à Montréal et à Québec un nombre infini de petits colis, remplis de Houx et de Gui verts, avec le fruit y adhérent.

Décrire succinctement l'origine et l'important rôle que ces deux plantes jouent depuis des siècles à la fête de Noël, c'est ce que nous nous proposons de faire, tout empruntant à notre ami M. Howells quelques aperçus. Noël serait incomplet dans la patrie de Richard Cœur-de-Lion, sans la

branche traditionnelle du houx, suspendue aux murs des appartements, emblème du vivace et verdoyant souvenir que l'Anglais rattache à tout ce qu'il aime, à l'époque où la grande solennité du christianisme vient, de ses puissants rayons, caresser son toit hospitalier.

Au Breton errant sur le sol étranger, le houx devient l'expression de ce sentiment affectueux, ineffaçable pour la terre natale ; il lui rappelle le doux temps de la jeunesse, lorsqu'il trouvait place au cercle de famille, ce cercle aimé que la mort ou l'éloignement a dissous. Il chérira cette verte et vigoureuse feuille de houx comme lui redonnant le souvenir des saintes joies du foyer paternel, n'importe dans quelle contrée éloignée où sa destinée l'aura relégué ; elle lui redit toute une histoire du passé ; c'est une intime révélation que lui seul comprend.

Mais le houx n'est pas seul à Noël, il va toujours de pair avec le gui. Si l'un s'associe au toit des ancêtres, l'autre commémore le banquet, la fête de famille. Tous deux intimement liés à la vie sociale des Anglais, le houx rappelle la famille qui existe, et le gui, avec ses amoureuses légendes, la famille à naître ; c'est-à-dire que la paisible demeure qui a abrité le jeune enfant réclame le houx ; et que le gui appartient au pays du tendre. Le gui, on le suspend au lambris ou au centre de l'appartement, ou encore, au-dessus de l'entrée, là où le berger et la bergère passeront sans s'en douter ; car cette rencontre fortuite, sous ce mystérieux rameau, doit nécessairement leur ouvrir, au livre du destin, une page convoitée, mystérieuse.

L'emploi du houx et du gui à Noël est moins une coutume chrétienne qu'un usage druidique ; car, à vrai dire, il n'y a nulle liaison entre le houx et le gui et la nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ. Les Druides florissaient bien des siècles avant l'ère chrétienne, et les Druides de l'Angleterre tenaient pour emblèmes sacrés, dans leurs fêtes, le houx et le gui. Leurs principales solennités avaient lieu aux jours les plus courts de l'année, c'est donc vers le temps où a lieu la fête de Noël. Le culte druidique affectionnait les symboles ; chaque objet extérieur était le type d'une idée.

Le chêne signifie courage virile, force intellectuelle. Le gui qui adhérait au tronc du chêne était aussi un symbole et un excellent symbole : c'était l'amour vivace, inextinguible de la femme, appuyée sur son protecteur, son maître, l'enlaçant comme d'une verte guirlande, longtemps après même que la vieillesse lui aura versé ses frimas glacés.

Parmi les légendes druidiques, on lit "que Freya, l'épouse d'Oder, le dieu des Saxons, obligea toutes choses à jurer ne faire aucun mal à Balder, le soleil, excepté le gui, plante qu'elle trouva si insignifiante qu'elle ne crut pas devoir s'en occuper. Lac, le dieu du mal, ayant découvert cette omission, prit un rameau de gui, qu'il donna à Oder, divinité aveugle, et ce misérable causa la mort à Balder, en le perçant avec le gui." Telle était la fable, et ce fut pour empêcher Lac de tuer Balder que les Druides allaient quêrir les chênes, pour en enlever le gui avec le cri d'allégresse : "Au gui, l'an neuf," d'où le mot "La Ignolée," ou "Guillanée," est une corruption.

Cette ancienne coutume druidique existe encore dans nos campagnes, où elle a subi d'étranges transformations.

M. le Dr. P. Fortier nous rappelait récemment avoir vu cette coutume à Laprairie ou à l'Acadie, près de Montréal, dans sa jeunesse. Courir la Ignolée se pratiquait à Noël ; une escouade de jeunes gens aux masques et habits d'arlequins, munis de bâtons et précédés d'une musique grotesque, allaient de maisons en maisons, demandant pour "les pauvres des secours, sous forme de tranches de jambon ou de pain, " mais la queue du cochon, la *chignée*, devait adhérer au morceau de lard, avec menace, au cas de refus, d'enlever le plus jeune enfant et de le traîner à la forêt, où il serait rôti sous un chêne. Nous laissons à ceux plus forts que nous en littérature druidique à com-

pléter ce croquis hâtif, que nous avons été entraîné à tracer par l'attrait éprouvé à lire une charmante petite étude sur ce sujet, due à la plume élégante du consul des Etats-Unis à Québec, l'hon. M. Howells.

J. M. LEMOINE.

LETTRES PARISIENNES

XIII

UNE NOCE

Emilien C***, notaire, à Paris, à Bernard T***, lieutenant de vaisseau à bord du *Santon*, à Mouméa (Océanie).

Mon cher ami, j'ai été longtemps sous l'impression de votre départ. Longtemps, même en regardant mes minutes et mes papiers, j'ai revu cet immense et magnifique transport ancré dans la rade de Brest, avec sa mâture élégante, son panache noir et les sourds grondements de son hélice impatiente... Non moins impatientes, les matelots se précipitaient sur les cabestans, qui criaient sous l'effort de leurs robustes épaules. L'ancre énorme montait du fond et émergeait à la surface de l'eau. Enfin, à votre commandement, la machine roula sur sa spirale éternelle, et en quelques tours qui se chiffraient par des mètres, elle commença à nous séparer !

* *

Combien de temps restai-je là, sur cet admirable pont tournant qui unit Brest à Recouvrance ? Je ne sais ; longtemps probablement après avoir cessé de vous voir. Car je vous perdais, mon ami, à la veille de graves événements personnels, et je me croyais plus d'une raison, ce soir-là, d'estimer que rien n'est plus triste qu'un départ pour l'Océanie.

Pardonnez-moi. C'est que je n'étais pas encore marié. Maintenant que j'ai vu lever l'ancre du célibat, que j'ai tiré au cabestan matrimonial, mis tout mon avenir sur un *oui*, et le même jour—je dis le même jour—redescendre quatre à quatre l'escalier de mes espérances, je plains moins ceux qui s'embarquent que ceux qui se marient, et je me fais un devoir de vous raconter ma noce, ne serait-ce que pour vous fortifier dans votre vocation.

* *

Que de fois, pour avoir voulu faire comme tout le monde, j'ai fait tout le contraire de ce qu'il fallait ! Jamais, toutefois, je n'avais autant sacrifié à ce préjugé, que le jour de mon mariage.

Trop oublieux de ce principe qu'il ne faut rien ajouter à ce qui a suffi, et que la gravité, l'habit noir et la cravate blanche peuvent à eux seuls conduire haut et loin un parfait notaire, je m'étais décidé à épouser. Ayant fait tant de contrats pour les autres, j'en ai voulu faire un pour moi ; et je n'ai point manqué (mon cher commandant étant absent) de tomber dans les plus fausses manœuvres.

* *

Non que la future ne fût pas riche : elle l'est... quoi qu'un peu moins que je le pensais ; non que les parents ne fussent pas honorables : ils le sont... et ne s'en prévalent que trop, pour se montrer ennuyeux. Songe qu'il me faut prendre sur mes nuits, pour suffire à mon travail, après leurs visites !

Vue à distance convenable, ma fiancée paraissait devoir racheter les défauts de ses parents ; ce qui fait que je n'ai été que plus désappointé, en voyant les siens se manifester dès le premier jour, sous prétexte d'abandon, et en apprenant qu'elle n'est sérieusement instruite que dans les quatre arts libéraux attribués aux jeunes filles de notre temps : marcher, danser, se coiffer et rire !

* *

A moins d'avoir navigué comme vous dans les mers australes, par des vents à écorner les bœufs, à moins d'avoir subi tous les roulis et senti sous ses pieds tous les tangages, nul ne peut se faire une idée du plus beau jour de la vie.

A peine sorti des mains de mon coiffeur

qui me brûle, et de mon barbier qui me coupe, les pieds endoloris déjà par des souliers que mon cordonnier m'a faits trop étroits, me voici en butte aux révérences des domestiques qui attendent la pièce, aux félicitations de mes fournisseurs qui me présentent leurs mémoires, et aux sourires des dames de la Halle dont le bouquet n'est pas moins significatif !

* *

A la fin mes poches s'épuisent ;
Car depuis ce matin, d'honneur,
Je ne vois que gens qui me disent :
Je prends part à votre bonheur.

Sur le point d'entrer en ménage,
Mon bonheur est très-grand, je crois :
Mais tant de monde le partage,
Qu'il n'en restera plus pour moi.

Vous savez si je riais de ces quatrains autrefois. C'est qu'il s'agissait du malheur d'un autre. Maintenant, j'en pleure : c'est qu'il s'agit du mien !

* *

Je n'étais pas débarrassé de ces sangsues, que la porte s'ouvre. C'est la camériste de ma belle-mère qui me dit en confidence, que la fiancée est toute triste, parce que je ne lui ai donné que des cachemires longs, et qu'en prenant note de ses choix au palais royal, je m'étais trompé, inscrivant un bracelet pour un autre.

"C'est que ses bonnes amies le remarqueront, voyez-vous, observe la fine mouche, et qu'elle sera malheureuse dès aujourd'hui, si elle ne peut leur prouver une générosité qu'elle leur a tant vantée. Et puis, vous savez—ajouta-t-elle en souriant—on dit comme ça, qu'un notaire et une jolie femme, c'est la recette et la dé pense !"

* *

Me voilà donc courant après les présents oubliés. Je risque de mécontenter les premiers invités qui arrivent, de perdre le coup de fer de ma perruque, le nœud de ma cravate, le vernis de mes souliers... N'importe : j'achète en hâte et je rentre, croyant ne trouver que sourires et remerciements.

Ah ! bien oui, c'est le facteur qui me remet deux lettres anonymes dont l'une me menace d'un coup de poignard, l'autre d'une découverte humiliante. Puis, c'est un envoyé de la municipalité qui me dit que le maire s'impatiente et que je risque de n'être marié que par l'adjoint.

J'allais faire toutes mes diligences pour éviter ce malheur, lorsque quelqu'un me cueille au passage et étouffe sur mes lèvres mon cri de ralliement.

* *

Cette fois, je puis me recommander à tous les plus grands saints... car c'est ma belle-mère.

Il s'agit pour elle de ne pas quitter la maison sans avoir fait sa petite scène à effet et soupiré quelques doléances. La voilà donc qui s'éponge à sec avec son mouchoir, pour se faire paraître les yeux rouges, et qui se met à me recommander le bonheur de sa fille... sans même stipuler le mien par-dessus le marché. Après quoi, ce sont de délicates allusions aux lettres anonymes qu'elle a reçues sur mon compte et qu'elle a méprisées, des considérations sur l'abnégation qu'elle a montrée dans le contrat, sur la façon dont elle s'est appauvrie, dépouillée, réduite à rien pour l'avenir de sa fille... Voici : c'était à se jeter à ses genoux, pour la prier de se réserver au moins deux mille francs et un carré de pommes de terre.

* *

Survient alors le beau-père hors d'haleine et consterné. Il annonce que Tapalcoïl, le chef d'orchestre, étant tombé malade, la musique et surtout les danses du soir sont fort compromises.

Vous avez perdu votre grand mât, mon cher commandant ; vous avez vu parfois la mer noyer la boussole et emporter le gouvernail ; et malgré tout, on s'en tire—vous l'avez prouvé. Mais vous ne pouvez vous faire une idée d'une nuit de noce, privée de chef d'orchestre.

Et cela, quand il y a de la jeunesse,

quand on l'a promis, que les billets d'invitation l'annoncent et que, comme le dit mon inconsolable beau-père, *c'est imprimé... ce qui n'est pas une raison cependant pour que ce soit vrai.*

* *

Donc, d'un côté, la belle-mère qui pleure, de l'autre le beau-père qui tempête. Je suis entre l'eau et le feu.

Ce qui n'est pas moins malheureux, c'est que le voile de la mariée ne va pas du tout. Il fait trop de plis, même corrigé par les épingles, et en présence de ce cas exceptionnel et grave, douze dames sont en consultation.

On en était là que déjà les deux aiguilles de la pendule étaient sur le point de se rejoindre sur l'émail de la douzième heure, et sérieusement, j'ai dû craindre de ne pas trouver—le jour de mes noces—un seul instant pour me marier.

* *

Enfin on va partir, on part, on est parti. Mais plus ça change, plus c'est la même chose. Les curieux encombrant la rue. Je vois rire et je m'entends critiquer à la cantonnade. Le voile de la mariée—présage funeste!—se déchire, et quand on aborde à la mairie, le maire est décidément parti.

Sans doute l'adjoint délégué y met toutes ses bonnes grâces et tous ses sourires; mais ce n'est pas la même chose, et ma déconvenue s'accroît encore quand l'acte se lisant d'une voix solennelle, j'apprends que ma bien-aimée se trouve avoir eu constamment, jusqu'à ce jour, cinq ans de moins que son acte de naissance.

* *

Toute la journée d'ailleurs, la charmante enfant s'est prévalu de cet excès d'âge imprévu; car elle a agi visiblement comme une personne qui—parce qu'elle ne dépend plus que d'un mari—se croit sa maîtresse. Quant aux contrariétés et aux désagréments que je puis avoir moi-même, elle espère que je les remettrai à plus tard, par amitié pour elle.

Le soir, ou plutôt le lendemain, j'étais comme vous pouvez l'être, mon cher commandant, à l'issue d'un branlebas de combat ou d'une grande manœuvre. Le banquet, le bruit, le vin de champagne, le bonheur m'avaient littéralement écrasé.—Songez qu'il avait fallu faire place à douze convives inconnus—tous parents—et qu'on n'attendait pas; qu'il y avait eu plusieurs chansons de quinze couplets et des syncopes de ma belle-mère!

* *

Aussi, n'ai-je jamais été plus soulagé qu'en touchant au lendemain du plus beau jour de ma vie.

Ce n'est pas que la situation eut changé dans le fond, mais les circonstances n'étaient plus les mêmes; et si, depuis, j'ai dû reconnaître la triste réalité, si je suis resté confus au fond du cœur, comme un pêcheur qui se serait pris lui-même dans sa nasse, au moins, je ne vois pas ma belle-mère me d'une fois par jour, et mes tyrans me laissent quelque répit, ayant parfois la bonté de ne m'attaquer que l'un après l'autre.

* *

Quand vous naviguez dans ces terribles eaux du Sud où les grains redoublent à chaque instant, et où de toutes parts la mer écume et moutonne; que vous tremblerez pour votre proue dans la mer de Corail, à cause des récifs à fleur d'eau, ou qu'un écueil déchirant la brume devant vous, apparaîtra tout à coup, et forcera à trembler votre cœur de bronze et à commander: *machine en arrière!* pensez à moi, mon cher ami, et remerciez Dieu de n'avoir qu'un léger aperçu des alertes, des fatigues, des manœuvres, des tribulations d'un jour de nocé. Soyez heureux, n'ayant que la mer à vaincre et la tempête à qui parler.

* *

Vous m'avez raconté l'histoire de ce malheureux, soupçonné, pendant une traversée, d'avoir trempé dans une révolte de

l'équipage, et condamné à être pendu haut et court.

Quand on lui notifia sa sentence, l'infortuné avait le mal de mer et il répondit: "Je consens qu'on me pendre, pourvu qu'on ne me remue pas." Et moi aussi, dirai-je, je consens qu'on me pendre, pourvu qu'on ne me remarie pas!

Votre ami,

Pour copie conforme,

TH.-B. DE LA GUIERCHÉ.

L'ACADIE.

Post certas hiemes, urot Acaius
Ignis pergameas domos.Mais les jours sont comptés, Ménélas est vengé,
Et le vaste Ilion s'abîme dans la flamme.

(HORACE.)

C'était en 1754 et les années suivantes. En ce temps-là, Louis-le-bien-aimé rêvait une fête nouvelle, un plaisir nouveau; les petits-soupers régence étaient à l'ordre du jour; les ministres-courtisans oubliaient l'honneur dû à la France, à son noble drapeau. Les colonies périllicitaient et sombraient.

La croix, décorée d'une fleur de lis et plantée par Cartier-le-Malouin sur le sol canadien, voyait l'orage prêt à fondre sur elle; le drapeau blanc allait quitter cette terre aimée. Vainement Montcalm et Vaudreuil représentaient au cabinet de Versailles l'héroïsme de ce Canada, découvrent par nos marins, exploré par nos voyageurs, défendu par nos soldats, ennobli par tant d'actes de courage et de dévouement, glorifié par des Champlain, des La Salle, des Lemoyne, sanctifié par nos institutions de charité, par nos missionnaires, nos prêtres et nos religieux, par des trésors de vertus, et arrosé du sang de nos martyrs.

Vainement Bougainville, l'intrépide et illustre marin, venait en personne plaider la cause de cette colonie de preux chevaliers, pure de toute trahison, belle entre toutes ses sœurs par ses malheurs, sa foi et son patriotisme.

Tout était inutile.—*Post certas hiemes*, les jours lui sont comptés.

Beaujeu peut mettre en déroute à Monongahela 2,000 Anglais, il peut faire mordre la poussière au général Braddock: *post certas hiemes*. De Montcalm peut forcer à capituler le fort Osway, il peut battre W. Henry, lui prendre 18 pièces de canon, 15 mortiers, 4,000 prisonniers: *post certas hiemes*. Il peut, Montcalm, le noble, l'héroïque, le chevaleresque Montcalm, remporter la victoire sur Abercromby, jeter le découragement dans l'âme du jeune Wolf; il peut, enfin, dans une dernière bataille, sanglante entre toutes, sur les falaises qui dominent le St. Laurent, blesser à mort le chef anglais; Wolf expirant connaîtra le triomphe du Léopard; et lui, le grand héros, le vrai patriote, apprendra sur son lit mort que le drapeau des Iis ne flotte plus sur le Canada, que Québec s'est rendu: *post certas hiemes*. Alors, d'un trait de plume, de Choiseul sépare la fille de la mère, puis, satisfait et tranquille, il va saluer son maître. Triste réminiscence! Passons. La colonie française avait vécu.

Horace dans son ode sur Troie dit:

Et le vaste Ilion s'abîme dans la flamme.

Pour le Canada, pays au blanc manteau de neige, le feu n'eut point été pour le vainqueur une vengeance suffisante. Les Anglais, en ce point, sont des dieux avarés. Ils voulaient à tout prix être maîtres dans leur conquête, et les pâles visages ne plaçaient point aux triumvirs Borcawen, Mostyn et Lawrence. Ces trois hommes (deux amiraux et un gouverneur!)

Race d'Agamemnon qui ne finit jamais,

se réunirent pour extirper du cœur canadien la fidélité à la mère-patrie. Dans leur large catalogue de perfidies, ils trouverent un supplice nouveau. Un ordre parut, l'exécution suivit et l'Acadie fut la première frappée.

18,000 Français, religieux et patriotes, industriels et patients, habitaient alors la terre d'Acadie, sur les bords du bassin de Minas, au sein d'une vallée féconde où s'élevait, calme et solitaire, le village de

Grandpré. "Là, raconte Longfellow, le délicieux écrivain, dans les paisibles soirées d'été, quand les derniers rayons du soleil éclairaient l'unique rue du village et dorait la faite des cheminées, les matrones et les jeunes filles, avec leur bonnet blanc et leurs robes bariolées de diverses couleurs, s'asseyaient sur le seuil de leur demeure avec leur quenouille; et le bruit de leurs rouets et le son des navettes des tisserands se mêlaient à l'harmonie des chants de la jeunesse. Parfois, en ce moment, le prêtre de la paroisse, missionnaire vénérable, descendait lentement le long du village. Les enfants s'arrêtaient dans leurs jeux pour baiser la main vénérée qui les bénissait; les femmes se levaient à son approche et le saluaient avec une respectueuse affection. Les laboureurs revenaient des champs, et le soleil disparaissait graduellement à l'horizon. Alors la cloche de l'église tintait l'Angelus. Là, vivaient dans une douce concorde, dans l'amour de leur prochain, ces simples Acadiens, libres de toute crainte, Français d'âme et de cœur. Telles étaient les victimes choisies.

Un jour, ils furent sommés par l'autorité anglaise de se rendre sur la plage pour régler une affaire d'importance. La plupart s'y rendirent. Une légion farouche les entoura aussitôt, des vaisseaux prêts à appareiller sont là, et, sans pitié aucune, poussés comme de vils troupeaux, les Acadiens, au nombre de 7,000, sont entassés sur les navires de leurs persécuteurs. Ils furent ainsi transportés sans retard à une longue distance sur les plages des colonies anglo-américaines, n'emportant des foyers de la terre natale qu'un souvenir d'amour, de paix et de bonheur à jamais passés, et la haine due à leurs cruels oppresseurs; car, en jetant les yeux vers leurs demeures pour un suprême adieu, ils virent l'incendie et la dévastation ruiner leur Acadie bien-aimée.

Les nobles débris de ces Messéniens modernes quittent aussitôt, dans un juste sentiment d'effroi, cette contrée de misère et de deuil, et sous la conduite d'Indiens dévoués, fuient vers les forêts, dirigeant leurs pas au midi. Dans leur attachement pour la France, ils vont à la recherche d'une terre lointaine, d'une Louisiane qu'on leur a dit être habitée par des Français, et sur laquelle flotte la bannière sans tache. Rien n'arrête leur courage. Ils traversent des montagnes, ils franchissent des rivières, ils couchent au sein des marais, ils séjournent un hiver entier parmi des sauvages, et ceux-ci respectent d'aussi grandes infortunes, les assistent souvent et toujours leur laissent un libre passage. Le guerrier rouge baissait la pointe de sa

flèche: "Paix, disait-il, paix aux voyageurs dans la vallée des larmes; tuer son ennemi, c'est bien; mais le priver des ossements de ses pères! le Grand-Esprit le défend." Le tomahawk de combat restait à terre, tandis que le calumet de paix circulait dans les groupes d'exilés. Enfin, ce long voyage eut un terme; par une matinée d'automne, la Nouvelle-Orléans vit la levée et la place publique se couvrir de ce peuple éploré. Avec cette tendresse fraternelle, apanage de tout enfant de la France, sous la noble impulsion de M. Kerlerec, tous les habitants accueillirent ces proscrits et ces confesseurs de la fidélité. Jamais la charité ne fut mieux inspirée, et jamais aussi elle ne se montra plus abondante dans ses largesses. On leur fournit des outils aratoires, des semences, des vivres et des vêtements. Sur leur désir, le gouverneur alloua un morceau de terrain à chaque famille; ils choisirent les rives plantureuses du Mississippi au-dessus de la côte des Allemands, jusqu'à Bâton-Rouge et Pointe-Coupée.

En mémoire de leur patrie première, ils donnèrent à ces domaines le nom d'Acadie (1754-1759). Ainsi la Louisiane leur offrit un asile, une consolation, des mains ouvertes et des cœurs de frères. Pour eux, ils lui donnèrent une population saine, belle et forte, des caractères virils, des hommes de talent, des citoyens zélés pour le bien et la vertu. S'installant immédiatement, ils creusèrent de nouveaux sillons, et se firent un foyer nouveau. Désormais, conservant toutes les traditions

de leurs pères, l'ordre, le travail et la foi, avec leur antique devise: "Fais ce que dois, marche ton chemin," ils ajoutèrent cette maxime: Mon âme à Dieu, ma vie à la Louisiane! Ses joies seront leurs joies; ses douleurs, leurs douleurs. O'Reilly, le vindicatif Espagnol de 1769, et Jackson, l'impétueux et bouillant général américain, en 1815, les virent à l'œuvre. Aujourd'hui, sous Grant le radical et Sheridan le sabreur, les fils de la côte d'Acadie n'ont point dégénéré. A tous les représentants de la force et du pouvoir brutal, l'Acadien oppose sans cesse cette constance et cette résignation de l'opprimé qui calment seules la violence des maux qu'on ne saurait changer.

R. DE SENNEGY.

SAINT-HYACINTHE

L'incendie du 3 septembre, qui a ruiné un si grand nombre de familles à St. Hyacinthe, n'a pas enlevé le courage et l'énergie aux citoyens de cette ville si éprouvée. C'est avec plaisir que nous lisons dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe* ce qui suit:

Les nouvelles constructions de notre ville ont fait des progrès rapides, et la partie commerciale se relève de ses ruines avec beaucoup de diligence. Les magasins sont spacieux, élevés, et ceux qui sont terminés font honneur à notre jeune cité. Les pâtés de maisons de MM. Lapierre, Bellehumeur, Perreault, St. Pierre, Dецelles, Ledoux, Dufort et Barbeau, des héritiers Boivin, Cadoret, Côté, Langelier, Beaudry, Kérock, St. Jacques, Larivière, Després, Gervais, Barbeau, Poulin et autres, sont certainement dignes de fixer l'attention.

Plusieurs magasins sont déjà habités; M. Léonard Beaudry occupe le centre de son bel établissement; MM. L. V. Scotte et F. X. Blanchette sont installés chez M. Langelier; les MM. Brousseau, chez M. Victor Côté; M. Godfroy Daignault occupe la moitié du beau bloc Dufort sur la place du marché, et le bureau de la banque des Marchands a été transporté dans l'autre partie de la maison. Cette banque possède maintenant un bureau spacieux et élégant. M. Eusèbe Morin tient un magasin fashionable dans le bloc Boivin; le Dr. St. Germain a ouvert une belle pharmacie tout à côté, et MM. Brin et fils, tailleurs, occupent la même maison.

La pharmacie du Dr. St. Jacques est complétée sur la rue Saint-Denis, et les proportions de la maison que la banque de Saint-Hyacinthe fait ériger pour elle-même sur la rue C. seules, commencent à charmer l'œil. Le nouveau marché en voie de parachèvement fera honneur à la ville.

Beaucoup de résidences privées sont terminées; d'autres ne le seront qu'au printemps, et ceux qui ont contemplé notre ville en cendres, seraient tout étonnés de voir les constructions nombreuses qui se sont faites cet automne, et les progrès que nous avons réalisés.

L'énergie et l'esprit d'entreprise de nos concitoyens méritent de grands éloges.

—On considère l'usage du tabac comme pernicieux; il l'est certainement pour ceux qui poussent cet usage à l'excès, et l'on sait que presque tous les fumeurs fument trop. Ceci est certain de causer des souffrances tôt ou tard, et le meilleur moyen de contrecarrer les mauvais effets du tabac dans le système est de tenir le sang pur et sain par l'usage du *RENOUVEUR DES MONTAGNES VERTES DE SMITH*.

Avis spéciaux.—Les Pastilles à Vers de Végétaux de DEVINS sont une amélioration de temps modernes dans le traitement médical des enfants. Elles réunissent en elles-mêmes des qualités jusqu'à présent considérées incompatibles, étant aussi délicieuses au goût que la confiserie la plus délicate.

L'enfant en bas âge, du tempérament le plus revêche, les savoure avec délice, et les mères de famille peuvent administrer ces *Pastilles* en toute sûreté, si, comme nous n'en doutons pas, elles tiennent à soulager leurs enfants par la destruction des vers d'une manière certaine et complète.

Pour éviter la contrefaçon, assurez-vous que le mot "DEVINS" est estampillé sur chacune de ces Pastilles.

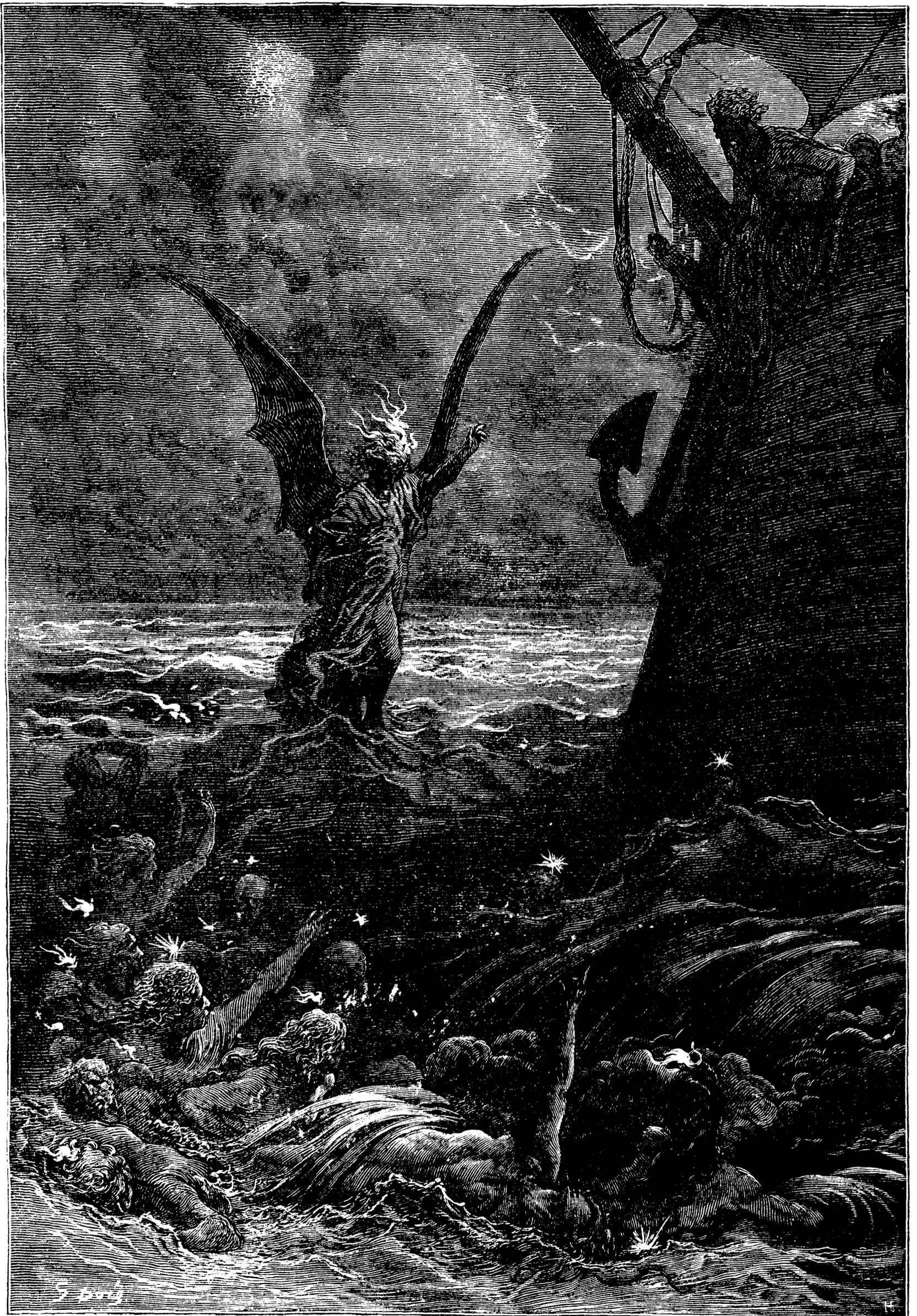
—Le papier Rigolot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros: A. DELAU,
223, rue McGill, Montréal.



LA CHANSON DU VIEUX MARIN — Illustrée par GUSTAVE DORÉ

BULLETIN DES DERNIERES NOUVELLES

Londres, 18.—Une dépêche de Constantinople annonce qu'aujourd'hui, après une discussion animée, le grand conseil a repoussé les propositions des puissances européennes, comme étant contraires à la dignité et à l'indépendance de l'empire. De nombreux discours ont été prononcés, mais cette décision a été unanime.

Londres, 19.—Les dernières dépêches de Constantinople disent que soixante chrétiens ont pris part aux délibérations du grand conseil. Après le rejet unanime des propositions des puissances européennes, Midhat-Pacha demanda si malgré tout la Porte ne devait pas continuer les négociations avec les puissances au sujet des questions en litige, et le conseil répondit négativement.

La frégate française *Chateau Renaud* arrivera vendredi pour prendre à son bord le plénipotentiaire français.

Le prince Gortshakoff a publié une lettre circulaire dans laquelle il dit que si la conférence n'aboutit à aucun résultat, la Russie ne sera pas seule à commencer la guerre contre la Turquie.

Constantinople, 19.—Au grand conseil, Midhat Pacha fit ressortir la gravité de la situation ; il parla du départ des plénipotentiaires, de la possibilité d'une guerre, des horreurs qui l'accompagneraient, du préjudice qu'elle causerait aux affaires intérieures du pays, de l'impossibilité de se procurer des fonds, et surtout du fait que la Turquie ne pouvait s'appuyer sur aucune alliance. Plusieurs grands conseillers prononcèrent après lui des discours. Tous les orateurs, sans exception, ont repoussé l'idée d'une acceptation des propositions européennes. Midhat Pacha essaya de nouveau à faire ressortir la gravité de la crise, et la détresse qui résulterait d'une guerre. Après avoir entendu tous les orateurs, le grand conseil rejeta à l'unanimité les propositions au milieu des cris de "la mort avant le déshonneur."

Savfet Pacha parla de son côté du péril qu'il y avait à braver l'Europe, et fit remarquer qu'une corvette russe était déjà dans leurs eaux. Les Etats-Unis, ajouta-t-il, pourraient acheter les expéditions d'armes et d'ammunitions qui y ont été ordonnées pour la Turquie. Il y avait 237 dignitaires et officiers présents au conseil. On rédigea un protocole des procédés, et tous les conseillers présents y apposèrent leur signature.

Constantinople, 19.—Pendant que Midhat Pacha parlait au grand conseil des difficultés relatives aux fonds, aux alliances, etc., qui auraient grandement embarrassé la Turquie dans le cas de guerre, il observa que les millions de cartouches dont la Turquie aurait besoin, devaient venir nécessairement d'Amérique au risque d'être capturées par des corsaires ennemis, et il conclut en déclarant que la Turquie n'était pas dans une condition propre à pouvoir entreprendre une guerre. Le conseil répondit à grands cris : "La guerre plutôt que l'intervention étrangère." La seule voix dissidente a été celle de l'évêque protestant arménien, qui suggéra que la décision de la question fût laissée à la discrétion du gouvernement.

Londres, 17.—La *Gazette de Cologne* dit qu'un télégramme, provenant de sources françaises et annonçant que les troupes allemandes préterraient main-forte aux troupes russes, a excité à un haut degré le fanatisme musulman contre les colonies allemandes qui se trouvent dans le voisinage de Jaffa et de Beyrouth. En apprenant cette nouvelle, le gouvernement allemand a immédiatement attiré l'attention de la Porte sur le sujet, et a donné ordre au vaisseau de guerre allemand la *Gazelle* de croiser le long des rivages syriens et de visiter particulièrement Jaffa, Haïfa et Beyrouth. L'Angleterre et l'Autriche sont prêts à donner leur concours pour la protection des colonies allemandes.

Un journal de Berlin publie une lettre de Paris, commentant la véhémence avec laquelle la presse française attaque l'attitude prise par l'Allemagne sur la question d'Orient. La même lettre dit que des matelots français du *Château-Renaud* ont dernièrement provoqué la querelle qui a eu lieu entre eux et les matelots de la frégate allemande la *Meteor*. Un de ces derniers matelots a été tué en se défendant.

Paris, 18.—La *République Française* publie une lettre disant que les travaux des fortifications à Metz et à Strasbourg sont poussés avec une grande vigueur. Néanmoins, le *Temps*, dans un article qui a paru, à ce sujet, dans ses colonnes, dit qu'il ne faut pas partager l'opinion de la *République Française* qui voit, dans le fait que nous venons de relater, les signes d'une guerre prochaine.

Londres, 20.—Le correspondant du *Daily Telegraph* à Vienne rapporte que la Porte a informé la Serbie, mardi dernier, qu'elle ne prolongera pas l'armistice, mais qu'elle marchera sur Belgrade, si la Serbie ne traite pas avec elle d'ici au premier de mars. On rapporte que le prince Milan est en faveur de la paix.

Londres, 21.—Une dépêche de Constantinople dit que samedi, à l'ouverture de la conférence, Savfet Pacha a fait lecture d'une note déclarant que la Porte pouvait s'entendre avec les puissances sur certaines questions de détails ; ce document passait sous silence les propositions relatives à la nomination des gouverneurs et demandait, pour remplacer la commission internationale, un comité local électif présidé par un fonctionnaire ottoman. En dernier lieu,

Savfet Pacha suggérait que le règlement des questions relatives à la Serbie et au Monténégro soit remis à plus tard.

Lord Salisbury a déclaré alors que, puisque la Porte avait refusé les deux principales garanties demandées par les Puissances, il n'y avait plus de discussion possible et que la conférence devait être regardée comme terminée.

Le général Ignatieff, plénipotentiaire de la Russie, parla dans le même sens. Il dit que les propositions de la Porte n'étaient pas acceptables, que la Turquie devait porter la responsabilité des événements, et qu'il espérait qu'elle ne se porterait pas à des actes d'hostilité contre la Serbie et le Monténégro et respecterait la position de ses sujets chrétiens. La conférence s'est ensuite séparée.

Lord Salisbury et le général Ignatieff partent lundi, et les autres plénipotentiaires, dans le courant de la semaine.

Le départ des ambassadeurs n'implique pas la rupture des relations diplomatiques, car les chargés d'affaires demeureront à Constantinople.

NOUVELLES DIVERSES

—Le Rév. Joseph-Alphonse Gravel, secrétaire de l'évêché de Saint-Hyacinthe, vient de recevoir ses lettres de vicaire-général.

—Le \$25,000 non dépensées de l'appropriation de \$100,000 votée pour l'exposition de Philadelphie, sont affectés à la commission canadienne pour la Nouvelle-Galles du Sud.

—Mgr. Racine doit se rendre à Rome, prochainement, pour déposer au pied du St. Père l'adresse des fidèles de la province ecclésiastique de Québec, à l'occasion du 50me anniversaire de son pontificat.

—Le nombre d'enfants qui reçoivent une éducation gratuite dans les institutions religieuses de Québec est estimé à 6,000, et environ 4,000 malades, sans ressources, sont recueillis annuellement dans les hospices tenus par les Sœurs de Charité.

—Nous sommes heureux d'apprendre que les comités nommés pour aviser aux moyens de reconstruire le couvent incendié de Sainte-Elizabeth ont été accueillis partout, et qu'ils ont eu des souscriptions au montant de \$2,500 ; dont \$1,100 souscrites par la paroisse et \$1,400 par le village. En face de tels chiffres, on ne peut s'empêcher d'applaudir à la générosité, à la libéralité des habitants de cette paroisse.

—Un marchand de Verchères, histoire de s'amuser, fit de nombreuses libations dans les différents estaminets de la ville, en compagnie du charretier qui le conduisait. A la fin de la soirée, les deux compères étaient soûls comme des grives. Le cheval et la *carriole* tombèrent dans le canal et les cochards roulèrent sur la glace. Le charretier fut assez heureux pour retrouver sa *carriole* et regagner son domicile. Quant à l'autre, il fut trouvé par la police à moitié gelé sur la glace, à quatre heures du matin. La leçon devra lui profiter.

—Madame Mondor, de Sorel, veuve de feu Joseph Mondor, qui fut longtemps agent de la compagnie du Richelieu à Sorel, sœur de feu le Dr. Sutherland, de Montréal, est morte à Sorel le 17 janvier courant, des suites d'un pénible accident. Mardi, le 16, durant la soirée, Mde. Mondor était assise, dans le haut de sa maison, près d'un tuyau de poêle chauffé au bois, lorsque tout à coup, sans qu'elle ait pu expliquer comment, ses vêtements s'enflammèrent. Elle se précipita au bas de l'escalier et sortit de la maison pour se rouler dans la neige, mais cette course raviva les flammes qu'elle ne put éteindre. Sur ces entrefaites, l'aînée de ses filles arriva et éteignit le feu, mais rentrée à la maison, les flammes se rallumèrent et il fallut enlever ses vêtements pour la sauver. Malgré les soins habiles du Dr. Johnstone, la victime a succombé aux souffrances qu'elle a endurées. Elle était âgée de 65 ans.

—M. Joe Vincent, qui est membre de la St. Vincent de Paul de Montréal, a été averti lundi, 15 courant, que la femme d'un nommé William Taylor, à qui il avait l'habitude de porter des secours, était ivre à son domicile, coin des rues Grant et du Bord de l'Eau, et que ses enfants étaient sur le point d'expirer de froid et de misère. On lui refusa d'abord l'entrée de la maison et il lui fallut défoncer la porte. Trois enfants étaient couchés sur son lit sans vêtements, et leurs corps étaient transis par le froid.

La mère était étendue ivre-morte sur le plancher. Il n'y avait pas une croûte de pain dans la huche. M. Vincent prit les enfants et les conduisit à la station de police d'où ils doivent être envoyés à l'école de réforme. Dans le taudis de la femme Taylor on trouva quelques cuillers et quelques fourchettes en argent, marquées "W. E. Ross." Elles ont sans doute été volées. Le mari est un individu qui gagne, dit-on, \$8 par semaine, comme garde-magasin, mais qui consacre tout son salaire à la boisson.

—Le procès de Magloire Blanchet, sellier, de Saint-Hyacinthe, est commencé vendredi, 18 courant. Comme nos lecteurs le savent déjà, cet homme est accusé d'avoir mis le feu à sa maison, et par là, causé le terrible incendie qui ravagea la ville de Saint-Hyacinthe, le 3 septembre dernier. Le terme de la cour criminelle pour le district de Saint-Hyacinthe s'est ouvert lundi, 15 courant, sous la présidence de l'hon. juge Sicotte. Le grand jury a rapporté le même jour trois accusations fondées contre Magloire Blanchet ; voici les différents indictements : Premièrement, incendiat ; deuxièmement, pour

avoir conseillé à quelqu'un de commettre un incendiat ; troisièmement, pour avoir sollicité une personne à commettre un incendiat. Le jury a aussi trouvé un *true bill* contre Hugues Blanchet, frère de Magloire, pour incendiat.

M. Mathieu, avocat de Sorel, conseil de Magloire Blanchette, a demandé à la cour que le procès de l'accusé eut lieu dans un district autre que celui de Saint-Hyacinthe, vu que les esprits sont tellement prévenus contre le prisonnier, qu'il lui sera impossible d'obtenir un procès impartial dans la ville où l'offense est réputée avoir été commise.

L'hon. juge a rejeté cette motion, en faisant remarquer que pas un seul membre du petit jury ne demeure dans la ville de Saint-Hyacinthe.

Le procès de Magloire Blanchet s'est terminé à une heure avancée samedi soir.

Le prisonnier a été trouvé coupable. Nous ne connaissons pas encore sa sentence à l'heure où nous mettons sous presse, lundi, 22.

ERRATA :—Dans le poème de M. l'Abbé J. A. Gingras, intitulé : "St. Fulgence," etc., au 129ième vers, au lieu de "L'horizon de mystère, etc.," on doit lire :

Horizon de mystère où doit finir le monde !
Après le vers :
Tous ces beaux horizons, je ne les goûtais pas,
le vers suivant a été passé :
Le cœur noyé d'ennui, le leur disais tout bas :

LES ECHECS

Nous serons heureux de recevoir des problèmes n'ayant pas encore été publiés, ainsi que des solutions à ceux que nous publierons.

Adresser les communications concernant les Echecs à M. O. Trempe, 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

VALEUR COMPARATIVE DES PIÈCES ET DES PIONS EN GÉNÉRAL

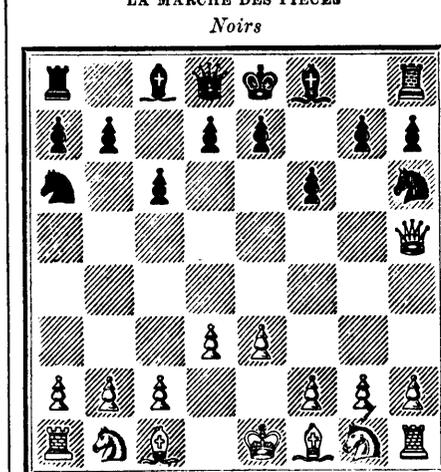
La dame est la première de toutes : on l'estime de deux tours, ou d'une tour, un cavalier et un pion, ou d'un cavalier, un fou et deux pions.

Les tours viennent ensuite et valent chacune un cavalier et un pion ou un fou et un pion.

Le fous sont à peu près de même valeur que les cavaliers ; les uns et les autres sont estimés chacun de deux pions à la fin d'une partie, et de trois au commencement.

Le roi, par la nature du jeu, n'est point dans le cas d'une pareille évaluation.

EXEMPLE PARTICULIER DE LA SITUATION ET DE LA MARCHÉ DES PIÈCES



Dans le tableau ci-dessus, la partie est commencée ; deux pions ont été joués de part et d'autres ; mais ces pions, qui avaient le pouvoir d'avancer de deux pas du premier coup, n'en ont fait qu'un, comme on le voit.

La reine des blancs, trouvant la ligne diagonale libre, vient donner échec au roi des noirs. Ceux-ci peuvent parer l'échec, soit en retirant le cavalier qui est sur la troisième case de la tour sur la seconde du fou du roi, ce qui couvrirait le roi, soit en avançant le pion du cavalier sur la case suivante, ce qui forcerait la dame blanche à se reculer, parce qu'elle serait prise par un simple pion.

De cette manière, les noirs auraient tout à la fois couvert le roi contre l'échec, et attaqué la dame de l'adversaire.

D'après la position des noirs, on peut reconnaître encore que les cavaliers sautent par dessus leurs propres pièces pour jouer, et qu'ils pourraient de même sauter par dessus celles de l'adversaire. Ainsi, le cavalier de la case noire à côté de la tour de la case blanche, a pu sauter à la troisième case de cette tour, qui est libre ; et le cavalier de la case blanche à côté de la case de la tour de la case noire, a sauté à la troisième case de cette tour, qui était également libre ; ce même cavalier pouvait sauter sur la deuxième pour couvrir le roi en parant l'échec.

DU GAIN ET DE LA REMISE DES PARTIES

Au jeu des échecs, toutes les parties sont susceptibles de l'une et de l'autre alternative ; pour gagner la partie, il faut, en opérant suivant la marche indiquée, parvenir à donner au roi de l'adversaire un échec qu'il ne lui soit plus possible de parer.

On dit que le roi est en échec, lorsqu'il se trouve sur une case où toute autre pièce serait en prise, et s'il ne s'y est point mis de lui-même, comme la surprise ne peut avoir lieu à son égard, l'adversaire qui a porté cet échec est obligé de l'en avertir, ce qu'il fait en disant : échec au roi. Le roi, ainsi attaqué, doit parer l'échec, ce qui s'appelle couvrir l'échec, soit en prenant la pièce qui donne échec, soit en se rangeant sur une autre case.

Lorsque le roi, mis en échec, n'a plus aucun moyen de parer ces échecs, il est échec et mat, et le joueur qui l'a porté gagne la partie. Ainsi point de partie gagnée sans un échec et mat.

Les échecs des cavaliers ou des pions ne peuvent être couverts.

Lorsque ni l'un ni l'autre des champions ne peut en venir à ce dénouement, la partie est remise ; seconde alternative qui a lieu dans les cas suivants :

1o. Lorsque l'un des joueurs donne un échec perpétuel, c'est-à-dire tel par la position qu'il est maître de le réitérer tant il lui plait.

2o. Lorsqu'il est impossible, avec les pièces qui restent à la fin, de parvenir au coup décisif.

3o. Lorsque le roi de celui qui doit jouer, sans être pourtant en échec, ne peut se mouvoir sans y tomber, et n'a aucune autre de ses pièces ou de ses pions à pouvoir jouer. C'est le cas d'une position à laquelle on donne le nom de *pat*.

4o. Lorsque les joueurs persistent dans un cercle de coups qui reviennent toujours les mêmes.

PRÉCEPTES GÉNÉRAUX

Le meilleur moyen de faire des progrès à ce jeu, lorsqu'on y apporte l'aptitude convenable, serait de le pratiquer avec assiduité, de voir opérer les bons joueurs, et de ne se mesurer qu'avec plus fort que soi.

Il y a cependant des principes dont la connaissance et l'application peuvent seconder l'aptitude et hâter les progrès ; ces principes, nous allons les énoncer succinctement :

1o. Dégager les pièces dès le commencement des parties, en en sortant le plus grand nombre possible, afin qu'elles ne gênent point entre elles.

2o. Se mettre en état, pour peu que l'adversaire donne prise, de former des attaques contre lui, comme de prévenir et de faire avorter celles qui seraient dirigées contre soi.

3o. Être toujours à portée de roquer pour mettre son roi en sûreté, et par ce moyen pouvoir agir sans inquiétude pour lui.

4o. Faire en sorte de mettre la force de ses pions au centre de l'échiquier, les y maintenir de front tant qu'il est possible ; ne renoncer à cette position qu'autant que l'adversaire vous y provoque, en poussant dessus quelques-uns des siens, à moins que vous ne soyez sûr de quelque prochain avantage.

5o. Observer que le fou du roi est, au commencement, la meilleure pièce pour l'attaque ; le diriger contre le fou du roi de l'adversaire, et le tenir dans cette direction le plus longtemps possible, pourvu que ce ne soit pas aux dépens de quelque avantage plus précieux.

6o. Avoir une grande attention aux échecs qu'on peut vous porter, et être toujours prêt à les parer d'une manière avantageuse.

7o. Tâcher d'avoir en vue plus d'un objet dans les coups que l'on fait.

8o. N'entrer avec des pions dans le jeu de son adversaire qu'autant qu'on a prévu les moyens de pouvoir les y soutenir.

9o. Avoir l'œil à ce que les pièces soient toujours bien soutenues.

10o. Ne sacrifier de pièces qu'autant qu'on en trouve la valeur dans les pions qu'on ôte à l'adversaire, ou dans la nouvelle position qu'on se procure, etc., etc.

Les préceptes ci-dessus peuvent s'appliquer en deux maximes fondamentales, savoir :

1o. Découvrir le point vulnérable de la position de l'adversaire.

2o. Concentrer rapidement la masse de vos forces, et les diriger avec habileté sur ce point vulnérable.

La première maxime exige de la part du joueur une grande puissance de coup d'œil. S'il possède cette qualité à un degré éminent, c'est plutôt par intuition que par étude.

Pour se conformer à la seconde maxime, il faut avoir acquis, par la pratique, une certaine habileté au jeu, et bien connaître le mécanisme de chaque pièce, afin de combiner leur action simultanée, de manière à prendre l'offensive, car c'est se conformer à la première maxime. Pour y parvenir, il faut roquer le plus tôt possible. Par ce moyen, vous mettez votre roi en sûreté, et vous profitez de l'action d'une puissante pièce, la tour. Mais si votre adversaire a pris l'initiative, ne roquez pas avant qu'il ait bien développé son attaque. Alors vous pouvez roquer du côté opposé, et vous placez ainsi votre roi en dehors du rayon de l'attaque, ce qui oblige l'adversaire à changer son front.

Il serait imprudent, en effet, de roquer du côté où l'adversaire a développé son attaque ; ce serait exécuter une marche de flanc devant une armée en position, comme Soubise à Rosbach ; vous perdriez infailliblement votre armée et votre honneur.

Donc, agissez toujours en masse pour bien reconnaître la position de l'adversaire, et souvenez-vous qu'il n'y a que d'habiles dispositions et une rapide combinaison d'attaques simultanées qui puissent déterminer le succès.

RÈGLES DU JEU

1. L'usage veut que les joueurs aient à leur droite la case angulaire blanche de l'échiquier. Si l'échiquier est mal posé, celui des deux qui

s'en apercevra avant de jouer le quatrième coup, pourra exiger qu'on recommence la partie ; mais ce quatrième coup joué, il faut continuer, si l'adversaire refuse de recommencer la partie.

II. Si les pièces sont mal rangées, celui qui s'en apercevra pourra rectifier ou faire rectifier cette irrégularité avant de jouer son quatrième coup ; mais ce quatrième coup une fois joué, il faudra continuer la partie dans la position où se trouveront les pièces : elles ne pourront plus être remises à leur véritable place que du consentement de l'adversaire.

III. Si l'on a commencé une partie à but avec une pièce ou un pion de moins, le quatrième coup étant joué de part et d'autres on sera obligé de finir la partie sans pouvoir reprendre la pièce oubliée.

IV. Si l'on est convenu de faire des avantages d'un pion ou d'une pièce, celui qui aura oublié de le faire ne sera pas admis, dans le courant de la partie, à rendre ce pion ou cette pièce ; on continuera la partie dans l'état où elle sera, et celui qui devait recevoir avantage ne pourra perdre la partie ; le pis aller pour lui sera qu'elle soit remise.

V. Le trait est le droit de jouer le premier ; on doit tirer ce trait avant de commencer, à moins que l'un des joueurs ne fasse avantage (art. VII).

VI. Le trait est alternatif, que la partie soit remise, ou gagnée, ou perdue.

VII. Celui qui a fait avantage a le trait, à moins qu'on ne convienne du contraire.

VIII. Quand on a touché une pièce, on est obligé de la jouer, à moins qu'en la touchant on ait dit *j'adoube*. Si une pièce vient à tomber sur l'échiquier, on peut la relever sans être obligé de la jouer, pourvu qu'on ait dit *j'adoube*.

IX. Quand on a joué une pièce et qu'on l'a quittée, on n'a plus le droit de la reprendre pour la jouer ailleurs.

X. Quand on a touché une pièce de son adversaire sans dire *j'adoube*, il peut vous obliger de la prendre ; si cette pièce ne peut être prise, celui qui l'a touchée jouera ce qu'il voudra.

XI. Si l'on joue par méprise la pièce de son adversaire pour la sienne, il a le droit de vous obliger à prendre cette pièce, si elle est prenable, ou de la faire remettre à sa place, ou de la laisser à la place où vous l'auriez mise ; ce dernier cas comptant comme coup joué.

XII. Si l'on prend la pièce de son adversaire avec une pièce qui ne puisse pas la prendre, on est obligé de la prendre avec une autre pièce, si cela se peut, ou de jouer la pièce touchée.

XIII. Si vous prenez votre propre pièce avec une des vôtres, ce sera une pièce de perdue pour vous, à moins que vous ne vous en aperceviez avant que l'adversaire ait joué son coup. Dans tous les cas, il aura le choix de vous faire jouer celle des deux pièces touchées qu'il jugera à propos.

XIV. Si l'on fait une fosse marche, l'adversaire a le choix ou de vous faire laisser la pièce à la case où vous l'avez mise, ou de vous la laisser jouer ailleurs, ou de vous obliger à jouer le roi.

XV. Si l'on joue deux coups de suite, l'adversaire a le choix, avant de jouer son coup, ou de laisser passer les deux coups joués, ou de vous faire remettre le second.

XVI. Si l'on pousse un pion deux pas en passant devant le pion de l'adversaire, il sera le maître de le prendre.

XVII. Le roi ne peut plus roquer dans les cas suivants :

- 1o. Quand il a déjà fait quelque mouvement ;
2o. Quand la tour du côté de laquelle il voudrait roquer en a déjà fait aussi ;

- 3o. Dans le moment où il est en échec ;
4o. Quand la case par dessus laquelle il doit passer, est dans la direction de quelque pièce de l'adversaire ;

- 5o. Lorsqu'il passe sur une case où l'une des pièces de l'adversaire le ferait échec ;
6o. Enfin, quand lui-même serait en échec sur la case où il se trouverait après avoir roqué.

XVIII. Si l'on touche une pièce qu'on ne puisse jouer sans mettre le roi en échec, il faut jouer le roi ; et si le roi ne peut se jouer, la faute sera sans conséquence.

XIX. Il faut avertir de l'échec au roi. Si celui dont le roi est en échec, n'ayant pas été averti, joue tout autre coup que de défendre son roi de l'échec, et que l'adversaire veuille sur le coup prendre ou attaquer une pièce, en disant : échec au roi, alors celui dont le roi est en échec rejouera son coup pour couvrir l'échec ou s'en défendre.

XX. Si le roi est en échec depuis plusieurs coups, sans qu'on s'en soit aperçu, et qu'il ne soit pas possible de vérifier si on lui a donné échec ou s'il s'est mis en échec lui-même, le joueur dont le roi est en échec peut, au moment qu'il s'en aperçoit ou qu'il en est averti, remettre la dernière pièce qu'il a jouée à sa place et défendre l'échec.

XXI. Si l'adversaire déclare échec au roi, sans néanmoins vous donner l'échec, dans ce cas, si vous touchez le roi ou toute autre pièce pour défendre les pièces, et que vous vous aperceviez que votre roi n'est pas en échec avant que l'adversaire ait joué son coup, vous pourrez rejouer le vôtre.

XXII.—Mais vous ne serez plus à temps d'y revenir si l'adversaire a joué son coup ; en général, toute irrégularité sera couverte du moment que le coup suivant aura été joué.

XXIII. Quand on mène un pion à dame, on prend pour ce pion telle pièce que l'on juge la plus utile pour le gain de la partie, excepté un second roi.

XXIV. Si le roi est pat, ce qui arrive lorsqu'il ne peut bouger de la case où il est, qu'il

n'y est pas en échec, et qu'il n'y a ni pion ni pièce à jouer d'ailleurs, dans ce cas la partie sera remise.

XXV. Tout coup contesté doit être décidé suivant les règles ci-dessus ; si la décision d'un coup dépend d'un fait, il doit être jugé par les spectateurs, auxquels les joueurs seront tenus de s'en rapporter.

REMARQUES SUR LES FINIS DE PARTIES

La partie peut être gagnée : 1o. Par un pion seul, si le roi se trouve en avant de son pion ;

2o. Par deux pions contre un, à moins que le joueur qui a les deux pions n'en échange un contre celui de son adversaire ;

3o. Par un pion ou une pièce quelconque, excepté les pions des deux tours, s'ils restent avec un fou qui ne soit pas de la couleur de la case où le pion arrive à dame ; auquel cas, la partie serait remise ;

4o. Une dame contre un fou et un cavalier.

La partie ne peut être gagnée : Par un pion seul, si le roi adverse se trouve en opposition.

Peuvent faire mat : Deux fous seuls.

Font partie remise : 1o. Une tour contre un cavalier ;

2o. Une tour et un fou ;

3o. Une tour et un cavalier contre une tour ;

4o. Une tour et un fou contre une dame ;

5o. Une tour et un cavalier contre une dame ;

6o. Une tour contre un fou et deux pions ;

7o. Une tour contre un cavalier et deux pions.

Dans ces deux derniers cas, on ne peut, en effet, empêcher le joueur qui n'a que la tour de la sacrifier pour deux pions.

8o. Une dame contre une tour et deux pions.

FIN DES RÈGLES.

LE JEU DE DAMES

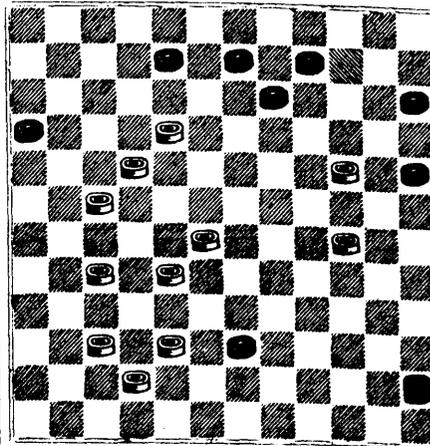
Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

Les solutions doivent être également envoyées à la même adresse.

PROBLÈME No. 58

Par C. Labelle, Montréal.

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 56

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows show numbers 27, 39, 44, 25, 46, 39 and outcomes like 21, 34, 38, 20, 39, 6* et gagnent.

Solutions justes du Problème No. 56

Montréal :—M. Ar. Peltier, C. Labelle, H. Robillard et J. Primeau.

Québec :—N. Langlois, R. Roussel, J. Lemieux et O. Tardif.

Autres Solutions du problème No. 55

Montréal :—C. Labelle, J.-B. Savard et J. Primeau.

AVIS AU PUBLIC

PERDU

LE

Six NOVEMBRE

UN PAQUET DE

Billets de Banque neufs de \$10

DE LA

BANQUE CONSOLIDÉE DU CANADA

(NON CONTRESIGNÉS)

Datés Montréal, 1er Juillet 1876

La Banque n'a pas encore commencé à émettre des billets neufs. Les seuls billets en circulation à présent sont les billets de la Banque de la Cité et de la Banque Royale Canadienne.

AVIS est par le présent donné au public que ces billets ne sont d'aucune valeur, et que toute personne qui essaiera de les faire passer comme des billets de banque sera poursuivie.

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

AND

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus Récents et les plus Utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada.

"Illustrated Family Friend,"

TELLE QU'É

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLÉ POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

ACCSI

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE,

RECETTES DOMESTIQUES, ETC.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,

Conjointement avec le

Illustrated Family Friend

ET LE

PATENT OFFICE RECORD,

Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada ; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être :

"ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE."

Prix : Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS

PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR.

5 et 7, RUE BLEURY, MONTREAL.

F. N. BOXER, Architecte.

Rédacteur.

Le Mois des Grands Sacrifices.

PENDANT TOUT CE MOIS LA MAISON

A. PILON & CIE.

Vendra à des SACRIFICES ÉNORMES, pour faire place aux Marchandises du Printemps, la balance de ses Marchandises d'Hiver, ainsi que la balance des immenses stocks de banqueroute qu'elle a jetés sur le marché cet automne et qui ont fait tant de bien à ses nombreuses pratiques.

Les Réductions sont Enormes.

Tous les Lainages sont affreusement réduits!

Tous les Tweeds et Gros Draps sont affreusement réduits!

Tous les Sealskins et Étoffes à Mannequin sont affreusement réduits!

Toutes les Étoffes à Robes sont affreusement réduites!

Tous les Chapeaux et Articles de Modes sont affreusement réduits!

Tout! Tout! Tout en un mot est affreusement réduit!

RECONNAISSANCE.

Pour remercier ceux qui voudront bien venir nous encourager, tout en profitant des immenses sacrifices que nous faisons, nous leur promettons

UNE MAGNIFIQUE RÉCOMPENSE

en proportion de leurs achats.

N. B.—Nos belles et bonnes marchandises ne sont pas surpassées en qualité, en richesse et en bon goût. Et si vous voulez voir le magasin le mieux tenu, le mieux assorti et qui vend les marchandises les plus riches et du dernier goût à bien meilleur marché que partout ailleurs, allez au magasin de

A. PILON & CIE.

615, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL

A l'Enseigne de la Boule Verte.

7-37-52-57

A. CHARBONNEAU

Entrepreneur Menuisier

No. 10, RUE LLE EVANS

ENTRE LES

Rues St. Urbain & St. Charles Borromée

MONTREAL.

Toute espèce de Menuiserie de Maison faite promptement et à Prix Réduits.

SIROP EXPECTORANT du DR. CODERRE

Pour la TOUX, le RHUME, les AFFECTIONS des BRONCHES, etc., etc.

Sirope du Dr. CODERRE pour les Maladies des Enfants, telles que la Diarrhée, Dysentérie, Dentition douloureuse, etc.

Élixir Tonique du Dr. Coderre, pour les maladies Nerveuses, Débilité et les maladies de la peau et du sang.

Tous ces remèdes si efficaces sont préparés sous la direction du Dr. J. EMERY CODERRE, qui pratique depuis plus de 30 ans, et leur usage est recommandé par les Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. En vente chez les principaux pharmaciens. 7-18-52-2

MAGASINS A LOUER.

DEUX MAGNIFIQUES MAGASINS,

No. 9 ET No. 11, RUE BLEURY,

A LOUER.

Ces deux Magasins sont chauffés par la vapeur, et l'un est pourvu de tablettes, tiroirs, etc., convenables pour un Magasin de tailleur ou de modiste.

AUSSI :

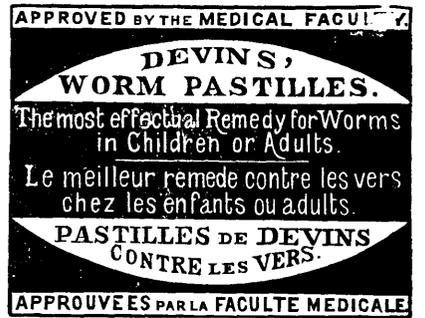
DEUX BONNES GRANDES CHAMBRES,

à l'angle des rues Craig et Bleury, pouvant servir pour Bureaux ou pour une Manufacture légère.

Possession immédiate.

S'adresser à

G. B. BURLAND.



On enverra une boîte par la maille à aucune adresse dans le Canada, en recevant 25 cents. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Montréal

La Santé est une Bénédiction Couronnée de la Vie.



Remedes Modeles Anglais DE WINGATE.

Ces précieux remèdes qui ont subi toutes les épreuves, sont les meilleurs que l'expérience et des recherches soignées ont produits pour la guérison des différentes maladies pour lesquelles ils sont spécialement désignés. Ils sont préparés d'après les recettes du célèbre Dr. Wingate, de Londres, Angleterre, et nulle autre que les plus purs ingrédients entrent dans leur composition. Ils sont purs en qualité, prompt en action, efficace en usage, et employés avec succès par les plus éminents Médecins et Chirurgiens, dans les Hôpitaux et la pratique privée, dans toutes les parties du monde.

Epurateur du Sang, de Wingate.—Le remède le plus efficace connu, pour la guérison de Scrofule, Erysipèle, Feu Volage, Maladies de la Peau, et toutes les Impuretés du Sang, Maladies Chroniques, et Désordres du Foie. Un parfait Rénovateur et Vigorateur du système. Mis en grandes bouteilles. Prix, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Preservatif de Wingate pour Enfants.—Le plus sûr et le meilleur remède pour la Dentition des Enfants, Diarrhée, Dysenterie, Coliques, et toutes les différentes maladies de l'Enfance. Il apaise les douleurs, et calme les souffrances de l'enfant, et produit un sommeil tranquille. En usage dans toute l'Europe depuis près de 50 ans. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Piâles Cathartiques de Wingate.—Pour toutes les maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins. Elles sont douces, certaines et promptes dans leur opération ; elles nettoient entièrement le canal alimentaire, régularisent les sécrétions, et arrêtent court les progrès de la maladie. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Piâles Nervo-Toniques de Wingate.—Employées avec un succès remarquable pour la Névralgie, Epilepsie, Choléra, Paralysie, Adoucissement du Cerveau, Perte de Mémoire, Dérangements Mental, Faiblesse, et toutes les affections nerveuses. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Tablettes Dyspeptiques de Wingate.—Pour la guérison de la Dyspepsie, Indigestion, Flatuosité, Irritabilité de l'Estomac, Perte d'Appétit, et Débilité des Organes Digestifs. Un aide puissant à la Digestion, et beaucoup plus efficace que les autres remèdes ordinaires. PRIX, 50 CTS. PAR BOITE.

Trochisques Pulmoniques de Wingate.—Un excellent remède pour la Toux, Rhumes, Enrouement, Bronchites, Asthme, et les irritations de la Gorge et des Poux. Les Orateurs et les Chantres publics les trouveront très efficace en donnant du pouvoir et de la clarté à la voix. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Pastilles de Wingate contre les Vers.—Un remède sûr, plaisant et efficace pour les Vers, adoucis et doux, elles n'injurent pas l'enfant le plus délicat, et sont suffisamment laxatives pour enlever toutes les sécrétions malsaines, et régulariser l'action des Intestins. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Soulage-Douleur de Stanton.—La meilleure Médecine de Famille pour l'usage interne et externe. Il guérit les Crampes et les Douleurs dans l'Estomac, le Dos, les Côtés, et les membres. Il guérit les Rhumes Soudains, Mal de Gorge, Ecrasûres, Brûlures, Rhumatisme, Névralgie, et toutes les douleurs et souffrances. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Rénovateur des Montagnes Vertes, de Smith.—Nous avons seuls le contrôle dans la Puissance du Canada, pour la vente de ce remède bien connu, lequel, comme Correcteur du Foie, et spécifique pour les désordres bilieux, et les maladies du Foie, est sans égal. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Les Remèdes ci-dessus sont vendus par tous les Droguistes et Marchands de Médecines. Des Circulaires de description sont fournies sur demande, et des paquets simples sont envoyés, gratuitement, sur réception du prix.

PRÉPARÉS SEULEMENT PAR

LA COMPAGNIE DE PRODUITS CHIMIQUES DE WINGATE,

(LIMITÉE.)

MONTREAL.

7-8-52-15

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.